

EKO'LAB
ENVIRONNEMENT KERHORRE
SOYEZ LES ACTEURS DE LA TRANSITION

Livre blanc

Le Relecq  **erhuon**



INTRODUCTION

Le mandat 2020-2026 doit marquer l'engagement de la Ville pour le développement durable et la préservation de l'environnement. Lors du conseil municipal de décembre 2022, nous actions le lancement d'un Débat d'Orientations Environnementales ouvert aux élus puis dans un second temps à l'ensemble des habitantes et habitants de la ville via des ateliers. En juin 2023, le programme EKO'LAB est annoncé.

Démarche inédite et innovante, EKO'LAB est une concertation totalement ouverte, sans nécessité de connaissances particulières de la part des citoyennes et citoyens engagés. La concertation a permis à toutes et tous de s'exprimer sans contrainte sur les différents aspects de la Ville de demain.

Ce livre blanc synthétise les actions et objectifs exprimés par les habitantes et habitants au cours de cette année de construction, autour de quatre grands thèmes du développement durable :

1. Les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, la maîtrise des consommations, les mobilités : promouvoir la réduction des consommations énergétiques, encourager le recours aux énergies renouvelables et améliorer les solutions de mobilité durable.
2. L'accès à une alimentation durable pour tous : assurer la disponibilité et l'accessibilité de produits alimentaires sains et respectueux de l'environnement pour tous les citoyens.
3. La préservation et/ou le développement des espaces naturels et de la biodiversité : protéger et valoriser les espaces naturels existants tout en favorisant la biodiversité dans les environnements urbains et ruraux.
4. L'éducation de chacun à la protection de l'environnement et le soutien aux associations locales qui ont une action positive sur l'environnement : sensibiliser et former les citoyens à l'importance de la protection environnementale et soutenir les initiatives locales engagées dans des actions écologiques positives.

Un cinquième thème concernant l'urbanisme fera l'objet d'un travail spécifique dans le cadre de la révision du PLUi.

Certaines fiches ont été enrichies par des apports des services techniques de la mairie, selon que les actions sont déjà engagées par la Ville ou la métropole. Certaines actions ne relevant pas de la compétence communale seront transmises aux opérateurs concernés (Brest Métropole, Eau du Ponant)

Ce document reflète l'engagement et la créativité des participantes et participants, illustrant la volonté collective de construire un avenir plus durable et respectueux de notre environnement.

SOMMAIRE

THÈME 1 : LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS

Objectif 1 : Favoriser l'usage des mobilités douces

Actions de compétence Communale

- 1-1 Mettre en place des stations de réparation vélo.....6
- 1-2 Relancer la concertation autour du Plan de Circulation de la Ville (PCV).....7
- 1-3 Proposer des ateliers de réparation de vélos.....8
- 1-4 Indiquer des temps de déplacements piétons et vélos sur les bâtiments communaux.....9

Actions de compétence Métropolitaine

- 1-5 Passer l'ensemble de la ville en zone 30km/h.....10

Actions de compétence Communale et Métropolitaine

- 1-6 Améliorer et développer les pistes cyclables.....11
- 1-7 Améliorer l'offre de stationnements vélo (arceaux et abris à vélos).....12

Objectif 2 : Economie d'énergie et d'électricité

Actions de compétence Communale

- 1-8 Maîtriser les consommations sur les bâtiments communaux.....13

Actions de compétence Métropolitaine

- 1-9 Réduire l'éclairage public.....14

Actions de compétence Communale et Métropolitaine

- 1-10 Développer les énergies renouvelables.....15

Objectif 3 : Mutualisation / achats groupés / autopartage et covoiturage

Actions de compétence Communale

- 1-11 Achats groupés de bois ou granulés.....16

Actions de compétence Métropolitaine

- 1-12 Mettre en place un autopartage soutenu par la mairie.....17

Objectif 4 : Gestion de l'eau

Actions ne nécessitant pas de fiches.....18

Propositions non retenues.....18

Objectif 5 : Transports en commun

Actions ne nécessitant pas de fiches.....18

Propositions non retenues.....18

THÈME 2 : L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DURABLE POUR TOUS

Objectif 1 : Lutter contre la précarité alimentaire

Actions de compétence Communale

2-1 Implanter une épicerie solidaire.....	19
2-2 Multiplier les lieux de convivialité où les gens partagent les repas.....	20
2-3 Fabriquer des repas supplémentaires par la restauration scolaire.....	21
2-4 Ouvrir les jardins fruitiers des particuliers aux habitants.....	22
2-5 Se rapprocher des agriculteurs locaux pour proposer des paniers anti-gaspi de produits, à moindre coût.....	23
2-6 Mise en place un chèque bio.....	24

Objectif 2 : Protection de l'eau

*Actions ne nécessitant pas de fiches.....*30

*Propositions non retenues.....*31

Objectif 3 : Formations/Actions d'éducation sur thème alimentation

Actions de compétence Communale

2-7 Créer des jardins que les scolaires entretiennent soit à l'intérieur des écoles soit ailleurs....	25
2-8 Créer un évènement annuel local du type « printemps de l'alimentation ».....	26
2-9 Mettre en place des corbeilles de fruits à disposition des élèves en matinée dans les écoles.....	27

Objectif 4 : Gouvernance / Pilotage

*Actions ne nécessitant pas de fiches.....*30

*Propositions non retenues.....*31

Objectif 5 : Favoriser les productions locales

Actions de compétence Communale

2-10 Envisager la création d'un potager municipal pour alimenter la restauration scolaire.....	28
2-11 Rendre le marché plus attractif en proposant des animations. Proposer deux dates de marché avec lieux différents (ouest/est).....	29

*Actions ne nécessitant pas de fiches.....*30

*Propositions non retenues.....*31

THÈME 3 : LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ

Objectif 1 : Faune/Biodiversité

Actions de compétence Communale

- 3-1 Lutter contre la prolifération des espèces invasives animales.....32
- 3-2 Intégrer des nichoirs à hirondelles le long des bâtiments publics et faire de la sensibilisation auprès des habitants.....33

Actions de compétence Communale et Métropolitaine

- 3-3 Créer des couloirs noirs : éteindre l'éclairage la nuit pour favoriser la biodiversité.....34
- 3-4 Créer un atlas de la biodiversité pour connaître les espèces les plus sensibles à protéger..35
- 3-5 Maintien des corridors écologiques : liens entre espaces verts ou naturels.....36

Objectif 2 : Végétalisation/Flore/Arbres

Actions de compétence Communale

- 3-6 Valorisation des jardins écoresponsables.....37
- 3-7 Mettre le développement durable au cœur de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.....38
- 3-8 Développement des jardins partagés et familiaux.....39
- 3-9 Végétalisation des espaces urbains pour s'adapter aux changements climatiques : création d'ilots de fraîcheur et lutte contre l'imperméabilisation des sols.....40

Actions de compétence Communale et Métropolitaine

- 3-10 Gestion des espèces exotiques envahissantes.....41
- 3-11 Préservation des haies et des talus.....42
- 3-12 Création d'une carte détaillée pour répertorier les espaces verts, haies, arbres dont les arbres remarquables.....43
- 3-13 Plantation des arbres sur l'espaces public : préconiser les espèces locales, éviter les espèces invasives et reboiser tous les espaces possibles.....44

Objectif 3 : Eduquer au respect de la biodiversité

Actions de compétence Communale

- 3-14 Mise en place d'actions avec les associations spécialistes.....45
- 3-15 Mise en place et diffusion d'un calendrier annuel d'évènements en lien avec l'environnement, la biodiversité.....46

Actions de compétence Métropolitaine

- 3-16 Identification des endroits où créer des espaces verts remarquables et faire de ces espaces des supports d'information et d'éducation. Impliquer les habitants dans la gestion de ces espaces.....47

Actions ne nécessitant pas de fiches.....48

Propositions non retenues.....49

THÈME 4 : L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT

Objectif 1 : Actions de sensibilisation des particuliers

Actions de compétence Communale

- 4-1 Installation de panneaux explicatifs, pédagogiques pour expliquer les actions et les lieux remarquables.....50
- 4-2 Proposition d'initiatives, d'actions en faveur de l'environnement dans d'autres événements pour toucher plus de monde (spectacles, stands, jeux.....).....51

Actions de compétence Communale et Métropolitaine

- 4-3 Mettre en place un cycle de conférences sur les thèmes environnementaux :
 - Education au cycle de l'eau
 - Education au recyclageUtilisation du compostage.....52
- Mise en place d'une série d'actions pour mieux communiquer sur les actions, projets de la collectivité en matière d'environnement et de développement durable.....53

Objectif 2 : Communication

- Actions ne nécessitant pas de fiches.....60*
- Propositions non retenues.....61*

Objectif 3 : Parcours éducatif local

Actions de compétence Communale

- 4-5 Informations vers les enseignants pour former les enfants aux enjeux environnementaux.....54
- 4-6 Formation des animateurs au niveau des Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) sur la protection de l'environnement.....55
- 4-7 Intégration du Conseil des Jeunes du Relecq-Kerhuon à la mise en œuvre du DOE et à la démarche EKO'LAB.....56

Actions de compétence Communale et Métropolitaine

- 4-8 Proposition de visites aux écoles : SPERNOT, bâtiments biosourcés.....57

Objectif 4 : Sensibilisation des associations

Actions de compétence Communale

- 4-9 Production d'un document, charte pour valoriser les comportements vertueux vis-à-vis de l'environnement (utilisation de l'eau, consommation énergétique, gestion des déchets, optimisation des transports / covoiturage, etc.).....58
- 4-10 Introduction d'un critère environnemental dans les dossiers de subventions. Mettre un bonus vert pour les plus vertueuses.....59

Objectif 5 : Place centrale de l'environnement dans les projets

communaux

- Actions ne nécessitant pas de fiches.....60*
- Propositions non retenues.....61*

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES



Fiche action 1.1

METTRE EN PLACE DES STATIONS DE RÉPARATION VÉLO



Descriptif de l'action

Plusieurs participants d'EKO'LAB ont émis le souhait de mettre en place des stations de réparation vélo sur la ville. Elles fournissent les outils les plus utiles aux cyclistes 24h/24 : pompe pour regonfler les pneus, jeu de clefs, 2 démontes pneus, tournevis etc... Le cycliste peut effectuer ses trajets sereinement. Les équipements d'entretien constituent un réel avantage dans un plan de stationnement vélos.



Enjeux

Economique : évite certaines dépenses pour les usagers

Social : permet l'accès à un service permanent

Environnement : favorise grandement l'usage du vélo en ville



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Métropole, BAPAV

Public cible : Les usagers cyclistes et trottinettes

Co-financeurs possible : Programme Alvéole+



Atouts à la réalisation

- Projets déposés dans le cadre du budget participatif
- Des exemples existent dans d'autres villes de la métropole pour avoir des retours d'expérience



Freins à la réalisation

- Trouver les emplacements les plus adaptés
- Avoir du matériel fiable
- Attention au vandalisme et aux dégradations



Echéancier / coût

- Seront installés à court terme dans le cadre du budget participatif
- Investissement : coût unitaire estimé = 3 000 euros
- Fonctionnement : entretien, réparations



Indicateurs

- Retour des habitants
- Questionnaire en ligne



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES



Fiche action 1.2

RELANCER LA CONCERTATION AUTOUR DU PLAN DE CIRCULATION DE LA VILLE



Descriptif de l'action

Le premier Plan de Circulation de la Ville en 2019 (concertation habitants autour des mobilités) a donné des priorités en terme d'aménagements cyclables. Ces priorités sont remontées à la métropole pour élaborer le Schéma Directeur Vélo et sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Les participants d'EKO'LAB souhaitent relancer la concertation avec les habitants pour faire émerger les priorités des années à venir et améliorer les déplacements vélos et piétons sur la ville :

- Nouveaux itinéraires cyclables à développer;
- Amélioration des pistes cyclables existantes;
- Réflexion globale sur les mobilités douces.



Enjeux

Economique : favoriser les usages de mobilités douces et diminuer les coûts de transport

Social : circulation apaisée, sécurisée

Environnement : favorise grandement la marche et l'usage du vélo en Ville



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Habitants, BAPAV,, Associations de la Ville (vélo, parents élèves...)

Public cible : Les habitants

Co-financeurs possible : Métropole



Atouts à la réalisation

- Attente des habitants
- Forte mobilisation au moment du premier PCV
- Bon timing par rapport au prochain Schéma Directeur Vélo relancé en 2026 par Brest Métropole



Freins à la réalisation

- Lutter contre les conduites à risques et les incivilités d'une minorité d'automobilistes
- Bonne communication pour avoir un maximum de contributeurs



Echéancier / coût

- Relance du Plan de Circulation de la Ville en 2025 (PCV)
- Investissement : études en cours



Indicateurs

- Fiabilité du prochain Schéma Directeur Vélo de la métropole
- Baromètre BAPAV
- Questionnaire en ligne via « Participons » sur notre site internet



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES



Fiche action 1.3

PROPOSER DES ATELIERS DE RÉPARATION DE VÉLO



Descriptif de l'action

Afin de favoriser l'usage du vélo, des ateliers de réparation de vélo peuvent être proposés aux habitants sur divers évènements pour favoriser l'autoréparation.

Une première animation a été réalisée lors de « Mai à vélo » en 2022 par le Groupe Cycliste Kerhuonnais (GCK). Pourquoi ne pas renouveler cette expérience dans d'autres évènements, notamment le salon du cycle ?



Enjeux

Economique : réduction coût entretien des vélos

Social : promotion des déplacements vélo et piéton et pratique sportive par les déplacements piétons et vélos

Environnement : diminution des émissions des gaz à effet de serre



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations de la Ville (Groupement Cycliste Kerhorre, Relecq VTT), BAPAV

Public cible : Les habitants



Atouts à la réalisation

- Associations locales volontaires
- Le salon du cycle connaît une forte affluence



Freins à la réalisation

- Trouver les interlocuteurs pouvant être personnes ressources
- Trouver les évènements clefs pour proposer ces ateliers



Echéancier

- Court terme
- Prendre contact avec les associations
- Investissement : études



Indicateurs

- Retours des habitants
- Retours des associations



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES



Fiche action 1.4

INDIQUER LES TEMPS DE DÉPLACEMENTS PIÉTONS ET VÉLOS SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Descriptif de l'action

La commune est faiblement étendue et c'est un atout pour les déplacements piétons et vélos. Afin que les habitants puissent se rendre compte des durées de déplacement entre différents endroits de la ville, des panneaux pourraient être posés sur les bâtiments communaux.
Ex : distance à pied entre la mairie et le Centre Jacolot (15min) et à vélo (5 min).
Pourquoi ne pas, à terme, travailler sur une carte récapitulative des distances de déplacement ?



Enjeux

Economique : réduction des trajets voiture

Social : circulation apaisée avec davantage de déplacements vélo et piétons. Pratique sportive par les déplacements piétons et vélos

Environnement : diminution des émissions des gaz à effet de serre



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations de la Ville, BPAV

Public cible : Les habitants



Atouts à la réalisation

- Configuration de la commune
- Regroupement de beaucoup de services au centre-ville dans un rayon de quelques kilomètres



Freins à la réalisation

- Besoin de bien communiquer
- Besoin d'une bonne identification des lieux et distances à mettre en avant



Echéancier / coût

- Investissement : études et signalétique
- Etudes par les services en 2025
- Pose des panneaux en 2026



Indicateurs

- Retours des habitants



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES



Fiche action 1.5

PASSER L'ENSEMBLE DE VILLE EN ZONE 30KM/H



Descriptif de l'action

Une partie de la ville est déjà en zone 30km/h. Cela a permis de réduire la vitesse et 95% car des véhicules roulent sur cette zone à moins de 50km/h (données des radars pédagogiques).

Pour une meilleure visibilité, les participants d'EKO'LAB souhaitent passer l'ensemble de la ville à 30km/h.

Ce passage s'accompagnerait d'aménagements de voirie à certains endroits stratégiques en vue de limiter la vitesse des automobilistes.



Enjeux

Economique : réduction des panneaux à mettre en place

Social : circulation apaisée, meilleure cohabitation entre automobilistes et déplacements vélo et piéton, usage du vélo en ville sécurisé

Environnement : diminution des émissions des gaz à effet de serre



Acteurs

Pilotage : Métropole

Partenaires éventuels : Ville

Public cible : Les usagers cyclistes et trottinettes



Atouts à la réalisation

- Projet partagé par une majorité d'habitants
- Une grande partie de la signalisation verticale sera retirée favorisant ainsi les circulations piétonnes sur les trottoirs



Freins à la réalisation

- Besoin de bien communiquer en amont
- Ajouter de la signalisation au sol
- Cibler les futures zones de rencontre à créer
- Définir les futurs aménagements à créer sur les axes les plus roulants
- Risque de mécontentement de certains automobilistes



Echéancier / coût

- Travail en cours avec la métropole
- Mise en place fin 2024/ début 2025
- Investissement : signalisation, marquage, aménagements
- Fonctionnement : entretien



Indicateurs

- Données des radars pédagogiques
- Données des relevés de Brest métropole
- Données d'accidentologie



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES



Fiche action 1.6

AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LES PISTES CYCLABLES



Descriptif de l'action

Les aménagements cyclables se développent. Le premier Plan de Circulation de la Ville de 2019 (concertation des habitants autour des mobilités) a donné des priorités en terme d'aménagements cyclables. Ces priorités sont remontées à la métropole pour élaborer le Schéma Directeur Vélo. Aujourd'hui, le PCV est sur le point d'être relancé. D'autres demandes et des améliorations sont demandées par les habitants :

- Nouveaux itinéraires cyclables;
- Couleurs différentes pour les bandes cyclables;
- Amélioration des pistes cyclables à certains endroits (ex : Bd Charles de Gaulle au niveau de l'aire d'accueil des gens du voyage);
- Création de zones piétonnes;
- Aménagement de « garages à poubelles » pour éviter que les vélos roulent en dehors des pistes cyclables;
- Séparation, quand c'est possible, des pistes cyclables des voies auto.



Enjeux

Economique : favorise les usages de mobilités douces et diminue les coûts de transport

Social : circulation apaisée, sécurisée

Environnement : favorise grandement les usages du vélo en ville



Acteurs

Pilotage : Métropole et Ville

Partenaires éventuels : Usagers de la route au travers la relance du PCV, BAPAV

Public cible : Les habitants



Atouts à la réalisation

- Augmentation des usagers vélo
- Attente des habitants
- Mobilisation forte des habitants sur le 1er PCV, concertation à venir pour détailler les actions



Freins à la réalisation

- Configuration des rues trop étroites : possibilité de mettre des sens uniques, du chaucidou...
- Comportement des automobilistes
- Attention à la présence des commerces pour la création de zones piétonnes



Echéancier / coût

- A chaque réfection de voirie, les élargissements des trottoirs aux normes PMR sont réalisés ainsi que la création d'aménagements cyclables
- Relance du PCV en 2025
- Investissement : annuel (enveloppe de la Métropole - budget Proximité et Schéma Directeur Vélo)
- Fonctionnement : entretien



Indicateurs

- Fiabilité du prochain Schéma Directeur Vélo de la métropole
- Baromètre BAPAV
- Questionnaire en ligne via « Participons » sur notre site internet



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAVORISER L'USAGE DU VÉLO DANS LES TRAJETS DU QUOTIDIEN



Fiche action 1.7

AMÉLIORER L'OFFRE DE STATIONNEMENTS VÉLO (ARCEAUX ET ABRIS VÉLOS)



Descriptif de l'action

L'offre de stationnement vélo se développe actuellement par la mise en place d'arceaux sur l'ensemble du territoire communal.

Pour les abris vélos, il est important de favoriser certains lieux (écoles, complexes sportifs, maison des associations, centre-ville et commerces).

La question des abris sécurisés se posent également notamment à la gare ou proche des zones de covoiturage.

Un questionnement pourrait être mené sur l'intérêt d'équiper certains abris de panneaux photovoltaïques pour la recharge des vélos électriques.



Enjeux

Economique : favorise les usages de mobilités douces et diminue les coûts de transport

Social : sécurise le stationnement vélo et évite le stationnement anarchique

Environnement : favorise grandement les usages du vélo en ville



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : BAPAV, Associations de la commune

Public cible : Les usagers cyclistes et trottinettes

Co-financeurs possible : Programme Alvéole +



Atouts à la réalisation

- Déploiement en cours des arceaux et abris vélo par la ville et la métropole
- Projets d'abris sécurisés à la gare par la métropole
- Commande d'abris vélos pour les écoles : pose en 2024
- Profiter de l'interdiction des stationnements voitures aux abords des passages piétons pour mettre en place des arceaux vélos



Freins à la réalisation

- Trouver les emplacements les plus adaptés
- Avoir un matériel fiable
- Attention au vandalisme et aux dégradations



Indicateurs

- Retour des habitants
- Taux de réalisation
- Questionnaire en ligne
- Mise en place d'une cartographie à jour des aménagements vélo



Echéancier

Le déploiement est en cours et continuera dans les années à venir par la Ville et la métropole



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, D'ELECTRICITÉ



Fiche action 1.8

MAITRISER LES CONSOMMATIONS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Descriptif de l'action

La transition énergétique est une priorité pour de nombreuses collectivités locales, soucieuses de réduire leur empreinte carbone et de maîtriser leurs dépenses énergétiques. Les bâtiments communaux, qu'il s'agisse des écoles, des mairies, des bibliothèques ou des centres sportifs, représentent une part importante de la consommation énergétique des communes.

La performance énergétique des bâtiments est un levier majeur pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés par les accords internationaux et les réglementations nationales. Les bâtiments communaux, souvent anciens et mal isolés, sont de grands consommateurs d'énergie. Réduire leur consommation énergétique permet non seulement de diminuer les coûts de fonctionnement pour la collectivité, mais aussi de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique.

Réduire la consommation énergétique : Améliorer l'isolation thermique, moderniser les systèmes de chauffage, de ventilation et installer des équipements énergétiquement performants.

Améliorer le confort des usagers : Assurer un climat intérieur agréable en été comme en hiver, améliorer la qualité de l'air intérieur et réduire les nuisances acoustiques.

Diminuer les coûts de fonctionnement : Réduire les dépenses énergétiques et les coûts de maintenance grâce à des bâtiments plus efficaces.

Respecter les réglementations environnementales : Se conformer aux normes en vigueur et anticiper les évolutions réglementaires futures.

Promouvoir les énergies renouvelables : Intégrer des sources d'énergie renouvelable (solaire, géothermie, biomasse, etc.) dans les bâtiments communaux dès que cela est possible

Étapes de la planification des travaux

Diagnostic énergétique : Réaliser un audit énergétique pour identifier les points faibles des bâtiments et définir les priorités d'intervention. Ce diagnostic inclut l'évaluation de l'isolation, des systèmes de chauffage, de la ventilation, de l'éclairage et des habitudes de consommation énergétique. Dans ce diagnostic, la ville est accompagnée par Energence. Une présentation du bilan des consommations des bâtiments communaux a été réalisée en mars 2024 aux membres d'Ekolab. Ce bilan a permis de faire apparaître les bâtiments les plus énergivores.

Définition des objectifs : Fixer des objectifs clairs et mesurables en termes de réduction de consommation énergétique et d'émissions de CO₂, en tenant compte des contraintes budgétaires et des impératifs de fonctionnement des bâtiments.

Élaboration du plan de travaux : Développer un plan détaillé des travaux à réaliser, incluant les solutions techniques envisagées, les coûts estimés, les sources de financement possibles (subventions, prêts, etc.) et le calendrier de mise en œuvre.



Enjeux

Economique : des bâtiments plus efficaces en termes d'énergie permettent de réduire les coûts des énergies

Social : les initiatives de gestion énergétique peuvent servir de modèles éducatifs pour la communauté, en sensibilisant les citoyens aux pratiques durables

Environnement : en réduisant la demande en énergie, on limite également les impacts environnementaux liés à la production et au transport d'énergie



Atouts à la réalisation

- De nombreux dispositifs, subventions et financement existent
- Forte attente des habitants



Echéancier

- Bilan réalisé
- Travaux énergétiques déjà effectués : éclairage par LED, isolation aux réfections des bâtiments (ex : MEJ)



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Villes et communautés durables
- Lutte contre les changements climatiques
- Consommation et production responsables



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Energence, habitants

Public cible : Les utilisateurs des bâtiments communaux

Co-financeurs : Métropole, Etat



Freins à la réalisation

- Travaux et coûts importants à prévoir
- Beaucoup de bâtiments vieillissants



Indicateurs

- Factures de consommation d'énergie
- Etat des lieux et bilan annuel d'Energence

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, D'ELECTRICITÉ



Fiche action 1.9

RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Descriptif de l'action

Réduire l'éclairage public, en diminuant ou en éteignant les lumières à certains endroits représente une stratégie pour économiser l'énergie. Cette approche permet de maintenir la sécurité et le confort des citoyens tout en minimisant l'impact environnemental et en réduisant les coûts énergétiques.

Depuis 1 an, Brest métropole a diminué les durées de l'éclairage public dans la ville sauf sur les grands axes. Le bilan est en cours pour connaître les gains réalisés sur cette période.



Enjeux

Economique : diminuer la facture énergétique de la collectivité

Social : maintien de la sécurité et circulation apaisée sur les grands axes

Environnement : réduire notre dépendance aux énergies fossiles et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Favoriser la biodiversité



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Habitants, BAPAV, Associations de la Ville (vélo, parents, élèves...)

Public cible : Les Habitants

Co-financeurs : Métropole



Atouts à la réalisation

- Attente des habitants
- Exemplarité et image de la collectivité



Freins à la réalisation

- Sentiment d'insécurité dans les rues sans éclairage (sentiment très peu exprimé durant l'année écoulée)



Echéancier/coût

- Déjà réalisé
- Coût : paramétrage des systèmes par Brest métropole



Indicateurs

- Attente des résultats des économies en cours
- Attente du retour des sondages auprès des habitants



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Energie propre et d'un coût abordable
- Villes et communautés durable
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, D'ELECTRICITÉ



Fiche action 1.10

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Descriptif de l'action

Dans un contexte de transition énergétique, le développement des énergies renouvelables est essentiel pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles et diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans cette transition en équipant leurs bâtiments publics de technologies renouvelables et en incitant les acteurs privés à faire de même. Cette action vise à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, notamment par le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et privés et par le choix de fournisseurs d'énergies renouvelables.

Contexte et enjeux

L'énergie photovoltaïque offre de nombreux avantages : elle est propre, inépuisable et peut être produite localement. Equiper les bâtiments publics de panneaux photovoltaïques permet non seulement de réduire leur empreinte carbone, mais aussi de sensibiliser la population à l'importance des énergies renouvelables.

Objectifs de l'action

Cette action vise plusieurs objectifs :

1. Réduire l'empreinte carbone des bâtiments publics et privés en augmentant la part des énergies renouvelables dans leur consommation énergétique.
2. Diminuer les coûts énergétiques à long terme pour les collectivités et les particuliers grâce à la production d'énergie locale.
3. Promouvoir l'exemplarité des collectivités locales en matière de transition énergétique.
4. Sensibiliser et impliquer les citoyens et les entreprises locales dans l'adoption des énergies renouvelables.

Étapes de la mise en œuvre

1. Évaluation des opportunités

Audit énergétique des bâtiments publics : Identifier les bâtiments les plus adaptés pour l'installation de panneaux photovoltaïques en fonction de leur consommation énergétique, de leur structure et de leur exposition au soleil.

Étude de faisabilité technique et économique : Analyser les coûts d'installation, les économies potentielles et les subventions disponibles.

2. Planification et financement

Élaboration d'un plan de déploiement : Prioriser les bâtiments à équiper en fonction des résultats des audits et des études de faisabilité.

Identification des sources de financement : Rechercher des financements publics (subventions, prêts à taux zéro) et privés (partenariats, investisseurs).

3. Mise en œuvre des installations

Appel d'offres et sélection des prestataires : Choisir des entreprises locales spécialisées dans l'installation de panneaux photovoltaïques.

Installation et mise en service : Coordonner les travaux et veiller à la bonne réalisation des installations.

4. Sensibilisation et promotion

Campagnes d'information : Informer les citoyens et les entreprises locales sur les bénéfices des énergies renouvelables et les inciter à installer des panneaux photovoltaïques.



Enjeux

Economique : diminuer les coûts énergétiques à long terme pour les collectivités et les particuliers grâce à la production d'énergie locale

Social : sensibiliser et impliquer les citoyens et les entreprises locales dans l'adoption des énergies renouvelables

Environnement : réduire notre dépendance aux énergies fossiles et diminuer les émissions de gaz à effet de serre



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Energence, SOTRAVAL

Public cible : Les utilisateurs des bâtiments communaux, les propriétaires de maison

Co-financeurs : l'Etat, entreprises porteuses de projets



Atouts à la réalisation

- Attente des habitants
- Aides à l'installation de panneaux photovoltaïques existantes



Indicateurs

- Suivi des performances énergétiques : mesurer les économies d'énergie réalisées et les gains environnementaux obtenus grâce aux installations photovoltaïques
- Évaluation continue : ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus et des retours des différents acteurs impliqués



Freins à la réalisation

- Investissements à prévoir sur certaines structures pour supporter les panneaux photovoltaïques



Echéancier/coût

- Moyen terme
- Investissement : études



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Energie propre et d'un coût abordable
- Villes et communautés durables
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

MUTUALISATION / RÉALISER DES ACHATS GROUPÉS / AUTO-PARTAGE ET CO-VOITURAGE



Fiche action 1.11



ACHATS GROUPÉS DE BOIS OU GRANULÉ

Descriptif de l'action

La hausse des prix de l'énergie, notamment ceux du pellet et du bois de chauffage, pèse de plus en plus dans le budget des ménages. Face à cette situation, une solution collective comme les achats groupés permet de mutualiser les besoins, d'augmenter le pouvoir de négociation et de bénéficier de tarifs avantageux. Une initiative communale pour organiser ces achats groupés offrirait aux habitants un meilleur accès à ces ressources tout en favorisant la transition vers des énergies renouvelables.

Objectif principal : Négocier des tarifs avantageux pour l'achat de pellet et bois de chauffage pour les habitants de la commune.

Objectifs secondaires : Réduire le coût de chauffage pour les foyers, promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables dans la commune, renforcer la cohésion et la solidarité au sein de la communauté.

Description du Projet

Le projet consiste à organiser des commandes groupées de pellets et/ou bois de chauffage, via la mairie, en rassemblant les besoins des habitants pour négocier des tarifs préférentiels avec les fournisseurs locaux ou régionaux labellisés.

Étape de consultation et d'analyse :

Réaliser une enquête auprès des habitants pour connaître leur intérêt et leurs besoins en termes de quantités de pellet/bois.
Identifier les principaux fournisseurs dans la région et obtenir des devis préliminaires et vérifier la provenance.

Organisation de l'achat groupé :

Centraliser les besoins des foyers participants.

Lancer un appel d'offres aux différents fournisseurs.

Comparer les offres et négocier les tarifs en fonction des volumes commandés.

Mise en place du processus logistique :

Organiser la livraison ou le retrait des commandes pour chaque participant.

Négocier les modalités de paiement (paiement direct aux fournisseurs ou via la mairie).

Communication :

Informers les habitants via les canaux de communication de la mairie (site internet, affichage public, LRKI, réseaux sociaux).

Réaliser des réunions publiques pour expliquer les modalités et répondre aux questions des habitants.

Suivi et évaluation :

Assurer un suivi après la livraison pour recueillir des retours d'expérience.

Réévaluer la démarche pour une possible reconduction de l'opération.



Enjeux

Economique : réduire les coûts de chauffage

Social : renforcer la cohésion et la solidarité au sein de la communauté

Environnement : utiliser des ressources biosourcées, énergies renouvelables



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Habitants (participation à l'enquête, engagement à passer commande via l'achat groupé)

Fournisseurs locaux/régionaux (proposition des offres et livraisons des produits)

Public cible : Les habitants dotés d'un poêle



Freins à la réalisation

- Trouver la meilleure solution d'achat groupé
- Temps agent important si porté par la mairie
- Mobiliser le plus d'habitants possibles
- Pollution



Echéancier/coût

- Moyen terme
- Projet à travailler
- Communication (200€)
- Temps agents : à définir



Atouts à la réalisation

- Attente des habitants
- Des achats groupés ont déjà été faits par d'autres collectivités (ex. Morlaix Communauté)



Indicateurs

- Nombre de participants (nombre de foyers ayant commandé)
- Volume total de pellet/bois commandé (en tonnes)
- Économie réalisée par foyer (comparaison du prix obtenu avec le prix individuel du marché)
- Satisfaction des participants (via un questionnaire post-livraison)



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Energie propre et d'un coût abordable
- Villes et communautés durables
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS, LES MOBILITÉS



Objectif

MUTUALISATION / RÉALISER DES ACHATS GROUPÉS / AUTO-PARTAGE ET CO-VOITURAGE



Fiche action 1.12

METTRE EN PLACE UN AUTO-PARTAGE SOUTENU PAR LA MAIRIE



Descriptif de l'action

La mobilité urbaine est un enjeu majeur dans nos sociétés modernes, où la réduction de l'empreinte écologique et l'amélioration de la qualité de vie sont des priorités. Dans ce contexte, l'autopartage émerge comme une solution durable, permettant de répondre aux besoins de déplacement tout en diminuant la congestion routière et les émissions de CO₂. La mise en place d'un service d'autopartage par une association dans une ville présente de nombreux avantages, tant pour les usagers que pour la collectivité.

Intérêt de l'Autopartage

Réduction de l'empreinte écologique : L'autopartage contribue à diminuer le nombre de véhicules en circulation, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie.

Optimisation de l'espace urbain : Moins de voitures en circulation signifie moins de places de stationnement nécessaires, libérant ainsi de l'espace pour d'autres usages, comme des zones piétonnes ou des espaces verts.

Accessibilité économique : L'autopartage offre une alternative économique à la possession d'un véhicule, en particulier pour ceux qui n'ont pas un besoin quotidien de voiture. Cela permet de réduire les coûts liés à l'achat, l'entretien et l'assurance d'un véhicule personnel.

Promotion d'un mode de vie collaboratif : En favorisant l'usage partagé des ressources, l'autopartage encourage des comportements plus durables et responsables parmi les citoyens.

Étapes de Mise en Place d'un Service d'Autopartage associatif :

Analyse des besoins : Identifier la demande potentielle en autopartage dans la ville, les zones géographiques les plus adaptées et les profils des utilisateurs potentiels.

Évaluation des ressources : Déterminer les véhicules nécessaires, les stations de partage et les infrastructures de soutien (parkings, bornes de recharge pour véhicules électriques, etc.).

Planification stratégique :

Modèle économique : Élaborer un plan financier incluant les coûts initiaux, les sources de financement, les tarifs d'utilisation et les projections de revenus.

Partenariats et collaborations : Établir des partenariats avec les autorités locales, les entreprises et d'autres associations pour soutenir le projet.

Sélection des véhicules : Choisir des véhicules adaptés à l'autopartage, en privilégiant les options écologiques comme les voitures électriques ou hybrides.

Développement des stations de partage : Installer les stations dans des emplacements stratégiques en fonction de l'étude de faisabilité.

Mise en place du système de gestion :

Communication et promotion :

Campagne de sensibilisation : Informer les citoyens sur les avantages de l'autopartage et les modalités d'utilisation du service.

Engagement communautaire : Impliquer la communauté locale à travers des ateliers, des réunions d'information et des événements promotionnels.



Enjeux

Économique : réduire les coûts liés à l'achat, l'entretien, et l'assurance d'un véhicule personnel

Social : aspect collaboratif et partage entre les utilisateurs. Exemplanité

Environnement : réduire ainsi les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie.



Atouts à la réalisation

- Attente des habitants
- Une association a déjà monté le projet



Indicateurs

- Recueillir et analyser les retours des utilisateurs
- Adaptation et expansion : Ajuster les opérations en fonction des besoins et étendre le service à de nouvelles zones si nécessaire



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Énergie propre et d'un coût abordable
- Lutte contre les changements climatiques
- Villes et communautés durables



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Association porteuse du projet, Métropole (signalétique)

Public cible : Habitants utilisateurs du service



Freins à la réalisation

- Trouver l'emplacement le plus adéquat pour la ou les places.



Echéancier/coût

- En cours de réalisation avec l'association
- Signalétique (200€)

PROPOSITIONS NE NÉCESSITANT PAS DE FICHES ACTIONS

Propositions	Commentaire
Aboutir à 100% de bâtiments passifs	Prise en compte dans les nouveaux projets
Créer une plateforme locale / métropolitaine de covoiturage	Plateforme existante : OuestGo
Rechercher les fuites du réseau	Réalisé par Eau du Ponant
Permettre aux particuliers de s'équiper de récupérateurs d'eau	Réalisé par la Métropole
Récupérer l'eau pour usage domestique (toilettes, machine à laver, lave linge)	Réflexion en cours par Eau du Ponant

PROPOSITIONS NON RETENUES

Propositions	Commentaire
Créer une plateforme de prêt de matériel entre habitants du Relecq-Kerhuon	Offres associatives et privées existantes
Interdiction des piscines	Hors compétence ville
Imposer la récupération d'eau de pluie dans les lotissements	Dans le cadre de la révision du PLUi : Pas de disposition réglementaire pour l'exiger aujourd'hui



Objectif

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



Fiche action 2.1

IMPLANTER UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE



Descriptif de l'action

Les épiceries solidaires se présentent comme des épiceries classiques de proximité. Elles proposent une aide alimentaire qui allie choix, fraîcheur, qualité et respect du goût, des cultures et des habitudes. Chaque client bénéficiaire choisit dans l'épicerie solidaire les produits qu'il souhaite consommer en participant à hauteur de 20% en moyenne du prix marchand. Une épicerie solidaire permet à des personnes en situation de précarité de :

- Faire leurs courses en choisissant les produits qu'elles souhaitent consommer;
- Les aider à se construire un avenir meilleur.



Enjeux

Economique :

- renforcer la capacité à surmonter les difficultés financières
- améliorer l'accès aux droits

Social :

- permettre l'accès à une alimentation de qualité et diversifiée
- renforcer le lien social et sortir de l'isolement

Environnement : lutter contre le gaspillage alimentaire



Acteurs

Pilotage : Associations

Partenaires éventuels : Ville, Métropole, Association Nationale du Développement des Epiceries Solidaires (ANDES), producteurs locaux, distributeurs alimentaires

Public cible : En premier lieu : les personnes en situation de précarité

Co-financeurs possibles : CCAS, ANDES, Crédit National des Epiceries Solidaires (CNES) financement participatif, autres (Département, UNCCAS...)



Atouts à la réalisation

- ANDES en appui
- Possibilité d'implanter une épicerie solidaire mixte (et pas classique) afin de favoriser la rencontre des publics



Freins à la réalisation

- Ressources Humaines, coût élevé (local, équipement, matériels logistique et informatique, logiciel de gestion, coût de fonctionnement), garantir une régularité dans le fonctionnement
- Trouver un lieu



Echéancier / coût

- Long terme : groupe de travail
- Investissement et fonctionnement : à définir



Indicateurs

- Taux de fréquentation de l'épicerie



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Pas de pauvreté
- Faim "Zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Travail décent et croissance économique
- Inégalités réduites
- Consommation et production responsable
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



Objectif

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



Fiche action 2.2

MULTIPLIER LES LIEUX DE CONVIVIALITÉ OÙ LES GENS PARTAGENT LES REPAS



Descriptif de l'action

Proposer un lieu où l'on pourrait récupérer des paniers, boire un café, proposer une épicerie solidaire. Divers sites qui drainent naturellement du monde (Camfrout, marchés, Moulin Blanc...) pour proposer un café, manger un morceau, favoriser le « aller-vers » (coffeetruck, foodtruck, triporteur).



Enjeux

Economique :

- renforcer la capacité à surmonter les difficultés financières
- améliorer l'accès aux droits

Social :

- renforcer le lien social et sortir de l'isolement
- accéder à une alimentation de qualité, diversifiée

Environnement : lutter contre le gaspillage alimentaire



Acteurs

Pilotage : Associations

Partenaires éventuels : Ville, habitants

Public cible : Tout public



Atouts à la réalisation

- Une partie des missions déjà initiée par le tissu associatif (Centre Jacolot)



Freins à la réalisation

- Capacité à fédérer
- Logistique
- Ressources Humaines



Echéancier / coût

- Moyen terme
- Investissement, fonctionnement : à définir



Indicateurs

- Taux de fréquentation



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Consommation et production responsable
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



Objectif

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



Fiche action 2.3

FABRIQUER DES REPAS SUPPLÉMENTAIRES PAR LA RESTAURATION SCOLAIRE



Descriptif de l'action

Cuisiner en plus grande quantité les menus scolaires, les conditionner pour les revendre à bas prix auprès des foyers en grande précarité.



Enjeux

Economique :

- améliorer l'accès aux droits
- renforcer la capacité à surmonter les difficultés financières

Social :

- accéder à une alimentation de qualité, diversifiée
- renforcer le lien social et sortir de l'isolement



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Centre Jacolot, associations ou des Etablissements de Service d'Aide par le Travail (ESAT)/ Entreprise d'utilité sociales (EA)

Public cible : les personnes en situation de précarité



Atouts à la réalisation

- Partenariat local
- Restauration scolaire labélisée « Cuisine Centrale »



Freins à la réalisation

- Contraintes techniques et réglementaires fortes
- Risque de stigmatisation de la population à gérer
- Comptabilité spécifique à tenir



Echéancier / coût

- Long terme
- Fonctionnement : coût de la part alimentaire et éventuelle Ressources Humaines
- Investissement : suivant la quantité de repas à produire et matériel de stockage



Indicateurs

- Nombre de barquettes vendues



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Pas de pauvreté
- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Inégalités réduites
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



Objectif

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



Fiche action 2.4

OUVRIR LES JARDINS FRUITIERS DES PARTICULIERS AUX HABITANTS



Descriptif de l'action

Proposer aux propriétaires qui ne récoltent pas tous leurs fruits de mettre un signe distinctif sur leur clôture pour que les gens viennent les ramasser.

Etablir une charte de bon fonctionnement.

La mairie jouera un rôle de facilitateur en communiquant auprès de la population.



Enjeux

Social :

- accéder à une alimentation de qualité et diversifiée
- renforcer le lien social et sortir de l'isolement

Environnement : lutter contre le gaspillage alimentaire



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Habitants, Vert le jardin

Public cible : Tout public



Atouts à la réalisation

- Renforcer la solidarité locale
- Favoriser le partage
- Lutter contre le gaspillage



Freins à la réalisation

- La ville ne peut pas engager sa responsabilité quant aux éventuelles dégradations



Echéancier

Court terme



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé
- Consommation et production responsables



Objectif

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



Fiche action 2.5

SE RAPPROCHER DES AGRICULTEURS LOCAUX POUR PROPOSER DES PANIERS ANTI-GASPI DE PRODUITS À MOINDRE COÛT



Descriptif de l'action

L'objectif est de lutter contre le gaspillage alimentaire à l'échelle locale. Les fruits et légumes non calibrés et qui ne répondent pas aux standards de la grande distribution seraient récupérés directement auprès des producteurs pour être revendus à moindre coût.



Enjeux

Economique : améliorer l'accès aux droits

Social : accéder à une alimentation de qualité, diversifiée

Environnement : lutter contre le gaspillage alimentaire



Acteurs

Pilotage : Finisterest29 - coopérative qui valorise des produits déclassés

Partenaires éventuels : Ville

Public cible : Tout public



Atouts à la réalisation

- Expertise de Finisterest29 largement implanté
- Public large concerné
- Intérêts de la population à la démarche (anti-gaspi)



Freins à la réalisation

- Trouver un lieu adapté
- Logistique / collecte des denrées
- Comptabilité spécifique à tenir (revente des produits)



Echéancier / coût

- Long terme
- Fonctionnement et organisation à étudier



Indicateurs

- Taux de fréquentation



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Pas de pauvreté
- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Travail décent et croissance économique
- Consommation et production responsables
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



Objectif

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



Fiche action 2.6

MISE EN PLACE D'UN "PANIER" BIO



Descriptif de l'action

La mise en place d'un panier Bio représente une initiative visant à rendre les produits alimentaires biologiques plus accessibles à toutes et tous. Cette mesure vise à promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement, tout en soutenant économiquement les ménages à faibles revenus dans leur accès à des aliments de qualité.



Enjeux

Social : éducation à l'environnement et à l'alimentation



Atouts à la réalisation

- Réalisation par la ville, implication des services



Echéancier / coût

- Idéalement dans le cadre du mois de l'alimentation durable et en lien avec le Plan Alimentation Durable de Brest métropole
- Moyen terme



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Pas de pauvreté
- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Inégalités réduites
- Consommation et production responsables



Acteurs

Pilotage : Ville et CCAS

Partenaires éventuels : Ecoles, associations, restauration scolaire, Métropole, commerçant.e.s

Public cible : Tout public



Freins à la réalisation

- Identifier un porteur de projet, insertion dans les événements villes, définir une thématique, des actions
- Risque de stigmatisation de la population à gérer

L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DURABLE POUR TOUS



Objectif

FORMATIONS/ACTIONS D'ÉDUCATION SUR THÈME ALIMENTATION



Fiche action 2.7

CRÉER DES JARDINS QUE LES SCOLAIRES ENTRETIENDRAIENT, SOIT À L'INTÉRIEUR DES ÉCOLES SOIT AILLEURS



Descriptif de l'action

L'éducation ne se limite pas aux salles de classe. La création de jardins, entretenus par les élèves à l'intérieur ou à l'extérieur des écoles, offre une multitude de bénéfices pédagogiques, environnementaux et sociaux, au moment des TAP.

Les objectifs des jardins pédagogiques :

- L'éducation pratique et scientifique : offrir aux élèves des connaissances concrètes en sciences naturelles, en écologie et en nutrition;
- Le développement des compétences sociales et personnelles : favoriser le travail en équipe, la responsabilité et la patience;
- La sensibilisation à l'environnement : promouvoir la conscience écologique et le respect de la nature dès le plus jeune âge;
- L'amélioration du cadre de vie scolaire : inciter à créer des espaces verts agréables et apaisants pour la communauté scolaire.

Les étapes de mise en œuvre : Si cette action est retenue par les équipes enseignantes, voici les étapes de la mise en place de jardins pédagogiques nécessite une planification minutieuse et une mobilisation de la communauté éducative.

- La planification et l'identification des espaces;
- L'identification des espaces disponibles dans ou autour des écoles pour la création des jardins;
- La conception d'un plan de jardin adapté aux besoins pédagogiques et aux ressources disponibles;
- La mobilisation et la formation;
- L'implication des enseignants, des élèves, des parents et des membres de la communauté dans le projet;
- L'offre de formations de base en jardinage aux enseignants et aux élèves pour garantir une gestion efficace des jardins;
- L'installation des Jardins;
- La préparation du terrain, l'installation des infrastructures nécessaires (bacs, serres, récupérateur d'eau) et la plantation des premiers semis;
- L'utilisation des techniques de jardinage durables, telle que le compostage;
- La mise en place d'un programme pédagogique intégré;
- L'intégration du jardinage dans le programme scolaire à travers des projets interdisciplinaires en sciences, en mathématiques, en arts et en éducation civique;
- L'organisation d'activités régulières de jardinage et d'ateliers pratiques;
- L'entretien et le suivi;
- La mise en place des équipes d'élèves responsables de l'entretien des jardins sous la supervision des enseignants;
- Le suivi de l'évolution des plantations et l'ajustement des pratiques en fonction des besoins saisonniers et des observations faites.



Enjeux

Social : éduquer à l'environnement et à l'alimentation durable, partager des savoirs (éducation populaire)

Environnement : former aux bons gestes et donner envie de cultiver son jardin



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Ecoles, associations, restauration scolaire, Métropole, Education Nationale, Serre partagée de Kerlaouena

Public cible : Les élèves des écoles publiques



Atouts à la réalisation

- Réalisation par la ville, implication des services
- Attente des élèves sur ces thématiques



Freins à la réalisation

- Implication des enseignants dans ces projets
- Trouver des lieux adaptés
- Entretien en période estivale



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien être
- Vie terrestre



Echéancier / coût

- Existe déjà dans certaines écoles
- A développer
- Privilégier le mois de l'alimentation

L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DURABLE POUR TOUS



Objectif

FORMATION/ACTIONS D'ÉDUCATION SUR LE THÈME DE L'ALIMENTATION



Fiche action 2.8

CRÉER UN ÉVÈNEMENT ANNUEL LOCAL DU TYPE "PRINTEMPS DE L'ALIMENTATION"



Descriptif de l'action

Créer un évènement festif et gratuit (au moins pour les habitants les plus modestes) à l'initiative de la mairie de type soupe participative / repas partagé où tous les participants contribuent à la fabrication et la dégustation des repas, via la restauration scolaire (sachant que 90% des enfants fréquentent la restauration scolaire).

Cet évènement résultera d'une réflexion collective impliquant les acteurs concernés : personnels de la cuisine municipale, des cantines et des services de la mairie en charge de ces questions, des enseignants intéressés (sachant la dimension pédagogique du projet), des parents d'élèves, des élus...

Encourager les enseignants à s'engager et à assurer le lien avec les programmes scolaires touchant à l'alimentation et les informer de l'existence des vidéos pour l'éducation à l'alimentation du Ministère de l'Agriculture.

Pour enrichir la réflexion, proposer, mais ne pas imposer les apports d'intervenants extérieurs (conférences et/ou vidéos).

Évènement festif pour faire découvrir aux enfants et habitants la satisfaction d'avoir produit soi-même, leur apprendre à regarder, à goûter.

Proposer un événement « de la fourche à la fourchette », pour les écoles tel que faire produire des pommes de terre, par des élèves, de la plantation au ramassage (production aisée et récolte abondante sur une petite surface) et les servir sous forme de frites à la restauration scolaire. Ceci pourrait être envisagé dans le cadre d'une journée « les enfants cuisinent » dont la faisabilité est à examiner avec la restauration scolaire.

NB : nécessité d'identifier un porteur de projet pour préciser ses caractéristiques, sa date et son budget.



Enjeux

Social : éducation à l'environnement et à l'alimentation



Atouts à la réalisation

- Réalisation par la ville, implication des services



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Ecoles, associations, restauration scolaire, commerçants, producteurs locaux

Public cibles : Tout public



Freins à la réalisation

- Identifier un porteur de projet, insertion dans les évènements villes, définir une thématique, des actions



Echéancier / coût

- Moyen terme
- Idéalement dans le cadre du mois de l'alimentation durable et en lien avec le Plan Alimentation Durable de Brest métropole (Plan Alimentaire Métropolitain (PAM))
- Fonctionnement



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Consommation et production responsable



Objectif

FORMATION/ACTIONS D'ÉDUCATION SUR LE THÈME DE L'ALIMENTATION



Fiche action 2.9

METTRE EN PLACE DES CORBEILLES DE FRUITS À DISPOSITION DES ÉLÈVES EN MATINÉE
DANS LES ÉCOLES



Descriptif de l'action

Il s'agit à la fois d'une action d'éducation (mieux vaut un fruit qu'un produit industriel gras et sucré) et de lutte contre la précarité alimentaire (pour les enfants qui arrivent à l'école sans avoir pris un petit déjeuner correct).



Enjeux

Social : lutter contre la précarité alimentaire

Educatif : diversification des collations



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Ecoles, producteurs locaux

Public cible : Les élèves des écoles publiques



Atouts à la réalisation

- Donner de « bonnes » habitudes alimentaires



Freins à la réalisation

- Gestion des aliments dans les classes (date limite de consommation), livraison, réassortiments
- Fonctionnement : 25 000€ pour une estimation d'1 écolier sur 2 (350 enfants) 4 jours semaine.
Prix un fruit = 0.5€



Echéancier / coût

- Moyen terme
- Evaluation financière à réaliser par le gestionnaire restauration scolaire



Indicateurs

- Nombre de fruits consommés par jour



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Inégalités réduites
- Consommation et production responsable
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



Objectif

FAVORISER LES PRODUCTIONS LOCALES



Fiche action 2.10

ENVISAGER LA CRÉATION D'UN POTAGER MUNICIPAL POUR ALIMENTER LA RESTAURATION SCOLAIRE



Descriptif de l'action

La création d'un potager municipal pourrait répondre à des objectifs pédagogiques et alimentaires.

A court terme :

- Identifier des communes qui ont mis en place avec succès des potagers municipaux (régies agricoles communales ou autres);
- Aller à la rencontre des élus de certaines de ces villes, visiter des potagers communaux et analyser la possibilité de transposer au Relecq-Kerhuon;
- Identifier les surfaces de terres agricoles de la commune (examen du PLU) et examiner les possibilités de préemption par la municipalité;
- Examiner la possibilité de développer un tel projet au niveau intercommunal, avec la commune de Guipavas qui dispose de surfaces agricoles plus importantes;
- Rechercher les subventions accessibles en soutien d'un tel projet (achat de terres agricoles, emploi, etc.).

A moyen terme :

- Maintenir le classement en terres agricoles de certaines surfaces au PLU;
- Définir un budget pour la mise en place d'un potager municipal;
- Acquérir ou louer une surface agricole pour l'installation d'un potager communal;
- Choisir le mode d'organisation adapté à la production potagère municipale au Relecq-Kerhuon (régie agricole municipale, association d'insertion, contractualisation avec un producteur local indépendant, etc.) et s'il y a lieu, embaucher ou/et former du personnel pour assurer la production potagère souhaitée.

NB : Dans l'hypothèse d'une embauche de personnel municipal pour la production, il convient de noter que la production de fruits et légumes diminuerait les dépenses d'approvisionnement pour la cantine ce qui viendrait en déduction de la charge de personnel induite.



Enjeux

Economique : réduire le coût d'achat de denrées

Social : créer de l'emploi

Environnement : limiter le transport de marchandises



Acteurs

Pilotage : Ville / groupement de communes

Public cible : La restauration scolaire

Partenaires éventuels : Association "Terre de liens", Maison de la Bio (Daoulas)

Co-financeurs possible : Région, Etat



Echéancier / coût

- Moyen terme
- Fonctionnement (récurrent) : RH
- Investissement : potentiellement achat de terrain et de matériel



Atouts à la réalisation

- Circuit-court
- Formation des scolaires
- Economies à long terme



Freins à la réalisation

- Espace disponible sur la ville
- Financement des emplois
- Compétences des villes limitées
- Partenariat



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Travail décent et croissance économique
- Ville et communauté durable
- Consommation et production responsable
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



Objectif

FAVORISER LES PRODUCTIONS LOCALES



Fiche action 2.11

RENDRE LES MARCHÉS PLUS ATTRACTIF EN PROPOSANT DES ANIMATIONS ET DES DATES DE MARCHÉS AVEC DES LIEUX DIFFÉRENTS



Descriptif de l'action

Dans un souci de promouvoir le commerce local tout en intégrant une démarche responsable, les membres d'Ekolab souhaitent rendre le marché plus attractif et répondre aux attentes des habitants en matière de développement durable. En plus de renforcer le lien social et de valoriser les produits locaux, cette action a pour objectif de diversifier les expériences offertes aux visiteurs.

Pour ce faire, des animations thématiques autour du développement durable pourraient être proposées : ateliers de sensibilisation, stands d'informations, ou encore activités pour petits et grands. Par ailleurs, dans le cadre d'une stratégie de proximité, certaines dates de marché seront déplacées dans différents quartiers de la ville, afin d'aller à la rencontre de tous les habitants, tout en dynamisant l'ensemble des zones urbaines et rurales.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de créer des marchés plus vivants, plus engagés et plus proches des préoccupations actuelles, pour que chaque visite au marché devienne un moment unique et enrichissant.



Enjeux

Economique : promouvoir les productions locales

Social : éducation à l'environnement et à l'alimentation

Environnement : sensibilisation à l'environnement et à l'alimentation



Atouts à la réalisation

- Réalisation par la ville, implication des services



Freins à la réalisation

- Accord des commerçants pour changer le lieu
- Trouver des animations efficaces et pertinentes pour le marché



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Métropole, Centre Jacolot, associations, déballeurs professionnels

Public cible : Tout public



Indicateurs

- Nombre de participants aux animations



Echéancier / coût

- Idéalement au fil des saisons et des calendriers semaines particulières
- Coût des animations à définir
- En relation avec les déballeurs



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Santé et bien-être
- Consommation et production responsable

PROPOSITIONS NE NÉCESSITANT PAS DE FICHES ACTIONS

Proposition	Commentaire
Créer un site internet local proposant de récupérer/faire les courses aux PMR/ personnes vieillissantes/enfants parents isolés	Mis en place avec le TrottiK et la banque alimentaire
Promouvoir les vidéos pour l'éducation à l'alimentation du Ministère de l'Agriculture	Base de données déjà existante
Sensibiliser les élèves à la bonne alimentation avec des cours par des bénévoles ou des professionnels	Réalisé par la restauration scolaire et le Centre Jacolot
Multiplier les animations autour du troc entre particuliers (graines, fruits, légumes...)	Sites déjà existants sur la Métropole et actions associatives réalisées (Centre Jacolot et serre partagée de Kerlaouena)
Former les habitants à cultiver leurs propres légumes	Actions associatives réalisées par le centre Jacolot et aux jardins partagés
Former les personnes sans jardin à créer un potager en récupération de palettes	Actions réalisées par Brest métropole
Visiter des sites pilotes pour la gestion de la banque alimentaire	Peut être proposé ponctuellement, via une communication sur le site de la Ville

PROPOSITIONS NON RETENUES

Proposition	Commentaire
Inciter à la création de toilettes sèches publiques et privées	Non préconisé actuellement par la métropole
Limiter la consommation d'eau potable pour les usages non alimentaires ou non sanitaires	Cadre réglementaire restrictif (hors arrosage)
Agir pour garantir la qualité de l'eau potable, sans pesticide	Compétence Eau du Ponant
Partager des connaissances sur les espèces végétales sauvages que l'on peut consommer	Via un porteur de projet
Ouvrir la restauration scolaire aux élèves	Règles d'hygiène incompatibles
Former les habitants à la gestion du budget alimentaire	Effet stigmatisant possible
Proposer aux agriculteurs de diversifier en faisant de la culture maraîchère pour rester en circuit court	Hors compétence ville

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DES ESPÈCES ET DE LA BIODIVERSITÉ



Fiche action 3.1

LUTTER CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES ANIMALES



Descriptif de l'action

Les espèces invasives animales représentent une menace significative pour la biodiversité, les écosystèmes, l'économie et même la santé humaine. Ces espèces, souvent introduites accidentellement ou intentionnellement dans de nouveaux environnements, ont la capacité à se reproduire rapidement et à s'établir dans des habitats où elles n'ont pas de prédateur naturel. Cela peut entraîner des perturbations majeures dans les écosystèmes locaux, la disparition d'espèces indigènes et des coûts économiques élevés pour les activités humaines affectées par ces invasions.

Pour contrer ces menaces, diverses stratégies de gestion et de lutte contre les espèces invasives ont été mises en place. Ces actions incluent la prévention (distribution de flyers et messages sur sites internet), la détection précoce (campagne de communication), l'éradication (campagne de piégeages et intervention d'entreprise), la gestion et le contrôle, ainsi que la restauration des écosystèmes.



Enjeux

Economique : les espèces invasives peuvent causer des dommages économiques considérables. Les agriculteurs, par exemple, peuvent subir des pertes importantes de récoltes à cause d'espèces nuisibles

Social : certaines espèces invasives peuvent être vectrices de maladies affectant les humains. Le moustique tigre, originaire d'Asie du Sud-Est, est maintenant présent dans de nombreuses régions du monde et est capable de transmettre des maladies telles que la dengue et le chikungunya

Environnement :

Biodiversité : les espèces invasives peuvent supplanter les espèces indigènes en compétition pour les ressources, entraînant une perte de diversité biologique. Par exemple, l'introduction du poisson-lion dans les Caraïbes a conduit à une réduction significative des populations de poissons indigènes

Écosystèmes : ces espèces peuvent altérer la structure et le fonctionnement des écosystèmes. Les rats, par exemple, introduits sur de nombreuses îles, ont causé des ravages parmi les populations d'oiseaux nicheurs en s'attaquant à leurs œufs et leurs poussins



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : DRAF , FREDON (étude en cours), Réseau Dephy Collectivités Bretagne (fiches pratiques)

Public cible : Les habitants



Freins à la réalisation

- Intervenir chez les personnes privées
- Risque d'atteinte à la biodiversité par la mise en place de piégeage non sélectif ou produits toxiques



Atouts à la réalisation

Public sensibilisé



Indicateurs

- Nombre de nids de frelons traités
- Données DRAF FREDON
- Nombre d'interventions mairie : dératisation



Echéancier

En partie réalisée



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Vie aquatique
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DES ESPÈCES ET DE LA BIODIVERSITÉ



Fiche action 3.2

INTÉGRER DES NICHOURS À HIRONDELLES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS ET SENSIBILISER LES HABITANTS



Descriptif de l'action

Les populations d'hirondelles sont en déclin en raison de la perte d'habitats naturels, de la diminution des insectes dont elles se nourrissent et des transformations du bâti. Pour contribuer à la conservation de ces oiseaux migrateurs, l'intégration de nichoirs à hirondelles sur les bâtiments publics est une initiative simple, mais efficace, qui présente de nombreux avantages écologiques et sociétaux.

- Régulation des populations d'insectes : les hirondelles jouent un rôle crucial dans la régulation des populations d'insectes, en consommant une grande quantité de moustiques, de mouches et d'autres insectes. Cela contribue à un meilleur équilibre écologique et réduit la nécessité d'utiliser des pesticides;
- Indicateurs de la qualité environnementale : les hirondelles sont souvent considérées comme des indicateurs de la qualité de l'environnement. Une population saine d'hirondelles signale un écosystème équilibré avec une abondance d'insectes et une faible pollution;
- Valeurs culturelle et éducative : leur présence dans les villes offre une opportunité éducative pour sensibiliser le public à la protection des oiseaux et de la biodiversité.

La mise en place de nichoirs à hirondelles sur les bâtiments publics nécessite une planification et une exécution soignées. La première phase est une phase de comptage des nids effectuée en mai/juin par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Suivant les résultats, d'autres actions pourraient être menées pour mettre des nichoirs en place.

Il est important de choisir des sites appropriés pour l'installation des nichoirs. Les bâtiments publics tels que les écoles, les bibliothèques, les mairies et les centres communautaires sont souvent bien situés et visibles, ce qui maximise l'impact de l'initiative. Les nichoirs doivent être conçus pour répondre aux besoins spécifiques des hirondelles, avec des dimensions appropriées et des matériaux durables. Leur installation doit être faite à une hauteur suffisante et à l'abri des prédateurs (les chats).

Il est essentiel d'accompagner l'installation de nichoirs par un programme de sensibilisation et d'éducation pour impliquer la communauté. Des panneaux informatifs, des ateliers et des événements peuvent aider à promouvoir la conservation des hirondelles.



Enjeux

Social : sensibilisation à la protection des oiseaux et au maintien de la biodiversité

Environnement : régulation des populations d'insectes



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Bretagne Vivante, Brest métropole

Public cible : Les habitants



Echéancier / coût

- Action en cours au printemps 2024 de comptage des nids sur la commune
- Pas d'achat de nichoirs envisagé à ce jour
- Investissement : achat et installation de nichoirs
- Fonctionnement : nettoyage des fientes



Atouts à la réalisation

- L'image de l'hirondelle est positive



Freins à la réalisation

- Les nids d'hirondelles créent des nuisances par la présence importante de fientes



Indicateurs

- Evolution de la population d'hirondelles sur la commune
- Nombre de nids installés



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Éducation de qualité
- Ville et communauté durable
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DES ESPÈCES ET DE LA BIODIVERSITÉ



Fiche action 3.3

CRÉER DES TRAMES « COULOIRS NOIRS » : EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DES ENSEIGNES LUMINEUSES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



Descriptif de l'action

L'extinction de l'éclairage nocturne est une mesure de conservation de plus en plus reconnue pour ses bienfaits significatifs sur la biodiversité. La pollution lumineuse, causée par un éclairage artificiel excessif, a des impacts profonds sur les écosystèmes naturels et les espèces qui y vivent. En réduisant ou en éteignant l'éclairage, nous pouvons atténuer ces effets négatifs et favoriser un environnement plus sain pour la faune et la flore :

- Restauration des cycles naturels : en réduisant l'éclairage nocturne, nous pouvons aider à rétablir les cycles naturels de lumière et d'obscurité, permettant aux espèces de suivre leur rythme biologique naturel. Cela favorise des comportements plus sains et des écosystèmes équilibrés;
- Réduction des collisions et de la désorientation : l'extinction des lumières inutiles, en particulier pendant les périodes de migration, peut réduire les collisions des oiseaux avec les structures humaines et minimiser la désorientation des insectes nocturnes;
- Amélioration de la santé des écosystèmes : la diminution de la pollution lumineuse permet aux plantes de suivre leurs cycle naturel, améliorant ainsi leur santé et leur croissance. Cela a un effet positif en cascade pour l'ensemble de l'écosystème, soutenant une biodiversité plus riche et plus résiliente;
- Solutions - sensibilisation et éducation : informer le public et les décideurs des impacts de la pollution lumineuse et les avantages de l'extinction de l'éclairage essentiel pour obtenir leur soutien. Des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs peuvent jouer un rôle crucial;
- Adoption de règlements : la mise en place de réglementations pour limiter l'éclairage nocturne, notamment en réduisant l'intensité lumineuse, en utilisant des éclairages dirigés et en éteignant les lumières inutiles, peut avoir un impact significatif;
- Utilisation de technologies adaptées : l'adoption de technologies d'éclairage intelligentes et durables, telles que les capteurs de mouvement et les minuteries, peut contribuer à réduire l'empreinte lumineuse tout en maintenant la sécurité et la fonctionnalité nécessaires.



Enjeux

Economique : baisse des consommations énergétiques

Social : sensibilisation de la population

Environnement : préservation de la biodiversité et des cycles naturels



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : Office Française de la Biodiversité (OFB), Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Public cible : Les habitants

Co-financeurs possible : Dispositif CEE



Atouts à la réalisation

- Public en grande partie en faveur de ces mesures
- Importantes économies d'énergie
- Intégration au PLUi



Freins à la réalisation

- Sentiment d'insécurité possible de certains habitants dans les zones non éclairées.
- Frein technologique, car certaines commandes d'éclairage public ne peuvent pas déconnecter certaines rues
- Publicité et enseignes lumineuses : les dispositions du Règlement Local de Publicité obligeant les commerces à éteindre les enseignes la nuit ont été annulées par le tribunal administratif (appel en cours).



Indicateurs

- Nombre et diversité des espèces présentes
- Chiffres d'économie d'énergie
- Retour enquête de Brest métropole
- Etude de l'UBO en cours



Echéancier / coût

- En partie réalisée
- Investissement et fonctionnement liés au financement métropolitain



Finalités au regard des Objectifs de

Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Energie propre et d'un coût abordable
- Ville et communauté durable
- Vie aquatique
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DES ESPÈCES ET DE LA BIODIVERSITÉ



Fiche action 3.4

CRÉER UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Descriptif de l'action

La biodiversité, richesse des formes de vie sur terre, constitue un pilier fondamental de la santé des écosystèmes et de la résilience des environnements naturels. Pour protéger et gérer efficacement cette biodiversité, il est essentiel de disposer de données précises et complètes sur la répartition et l'état des espèces et des habitats. La création d'un atlas de la biodiversité est une initiative cruciale pour rassembler, organiser et rendre accessible cette information. Cet outil précieux permet de documenter la diversité biologique, de suivre son évolution et de guider les actions de conservation.

Les participants d'EKO'LAB souhaitent attendre le retour des travaux métropolitains pour éventuellement enclencher une démarche communale.



Enjeux

Environnement : favoriser le maintien et le développement de la biodiversité



Atouts à la réalisation

- Un atlas de la biodiversité est en cours de réalisation par Brest métropole



Acteurs

Pilotage : Métropole

Partenaires éventuels : Associations : Bretagne Vivante, Costour Poumon Vert ...

Public cible : Les institutionnels et les membres EKO'LAB /Office Française de la Biodiversité (OFB)



Echéancier

Attente de l'Atlas métropolitain : livraison en 2025 par Brest métropole



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Eau propre et assainissement
- Ville et communauté durable
- Vie aquatique
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DES ESPÈCES ET DE LA BIODIVERSITÉ



Fiche action 3.5

MAINTIEN DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Descriptif de l'action

La perte de biodiversité est l'un des enjeux environnementaux les plus pressants de notre époque. Parmi les stratégies pour contrer ce phénomène, la création de corridors écologiques se révèle particulièrement prometteuse. Ces couloirs sont des zones de végétation continue ou semi continue qui permettent aux espèces de se déplacer librement entre les habitats fragmentés, facilitant ainsi la dispersion, la migration et la survie des espèces.

Les corridors écologiques jouent un rôle crucial en reliant les habitats fragmentés par l'urbanisation, l'agriculture ou d'autres activités humaines. Cette connectivité permet aux animaux de migrer, de trouver de la nourriture, de se reproduire et de maintenir une diversité génétique élevée.

En réduisant l'isolement des populations animales, ils contribuent à augmenter la résilience des écosystèmes. Les espèces peuvent plus facilement réagir aux changements environnementaux, qu'ils soient naturels ou anthropiques.

Les corridors fournissent des habitats essentiels pour de nombreuses espèces, y compris celles en danger. Ils offrent des refuges sûrs, des sites de reproduction et des sources de nourriture, favorisant ainsi la survie des espèces locales.

Le maintien des corridors écologiques implique une planification soignée et une gestion adaptée pour garantir leur efficacité:

- Identification des zones clés : il est essentiel de cartographier les habitats fragmentés et d'identifier les zones où des corridors seraient les plus bénéfiques. Cela nécessite une collaboration avec des associations écologistes et des communautés locales;
- Sélection des espèces cibles : les couloirs doivent être conçus en tenant compte des besoins des espèces cibles. Cela implique de comprendre leurs habitudes de déplacement, leurs besoins en habitat et leurs interactions écologiques;
- Conception et aménagement : les corridors écologiques doivent être conçus pour maximiser leur efficacité écologique. Cela inclut la plantation de végétation indigène, la création de points d'eau et la minimisation des obstacles comme les routes ou les clôtures;
- Gestion et entretien : une fois établis, les corridors nécessitent une gestion continue pour maintenir leur fonctionnalité. Cela peut inclure le contrôle des espèces invasives, la restauration de la végétation et la surveillance de la faune;
- Sensibilisation et participation communautaire : la réussite des corridors écologiques dépend également de l'engagement des communautés locales. Les initiatives de sensibilisation et de participation peuvent encourager les habitants à soutenir et à protéger ces corridors.

Enjeux

Social : les corridors écologiques peuvent aussi offrir des avantages pour les populations humaines, en améliorant les paysages, en fournissant des espaces récréatifs et en augmentant la résilience des environnements urbains et ruraux

Environnement : en facilitant les mouvements des espèces, les corridors écologiques contribuent à maintenir et à augmenter la biodiversité locale. Ils aident à préserver les populations d'espèces menacées et à rétablir des écosystèmes équilibrés

Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : Bretagne Vivante (programme Regain), Office de la biodiversité

Public cible : Les habitants

Echéancier / coût

- Moyen terme (dans le cadre de la révision du PLUi)

Atouts à la réalisation

- Prise en compte de ces problématiques dans plusieurs programmes pour le maintien de la biodiversité dans les jardins (ex : Programme REGAIN de Bretagne Vivante)

Freins à la réalisation

- Parfois les corridors écologiques sont coupés par des parcelles privées ou des obstacles infranchissables (ligne SNCF, voie express)

Indicateurs

- Comptage d'oiseaux (LPO, Bretagne Vivante)

Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Eau propre et assainissement
- Ville et communauté durable
- Vie aquatique
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DE LA FLORE ET AUGMENTATION DE LA PLACE DU VÉGÉTAL SUR L'ESPACE PUBLIC



Fiche action 3.6

VALORISATION DES JARDINS ÉCORESPONSABLES



Descriptif de l'action

Dans un contexte où les préoccupations environnementales sont de plus en plus prégnantes, la mise en valeur des jardins écoresponsables constitue une initiative inspirante et nécessaire. Ces jardins, conçus dans le respect des principes écologiques, jouent un rôle crucial dans la protection de la biodiversité, la gestion durable des ressources et la lutte contre le changement climatique. En promouvant les pratiques de jardinage durable, nous pouvons encourager les citoyens à adopter des comportements respectueux de l'environnement et à contribuer activement à la préservation de notre planète.

La notion de concours est à proscrire.

Des programmes répertoriant des jardins qui favorisent la biodiversité existent (programme REGAIN de Bretagne Vivante). Il serait possible d'organiser une journée durant laquelle ces jardins seraient ouverts aux visiteurs par les habitants qui le souhaitent à l'occasion, par exemple, de la Fête de la Nature ou une autre manifestation.



Enjeux

Economique : trouver de nouveaux modes de culture et de plantation

Social : changer l'image du « beau jardin »

Environnement : mettre en avant des plantes et techniques écoresponsables



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Bretagne Vivante (Projet REGAIN, Composteurs-pailleurs)

Public cible : Les habitants



Echéancier / coût

- Moyen terme



Atouts à la réalisation

- La collectivité est déjà exemplaire dans sa gestion des espaces verts. (Ville labellisée zéro phyto)
- Ces visites seraient une bonne continuité des actions déjà en place pour lutter contre des modes de cultures et l'utilisation persistante, chez certains, des produits phytosanitaires



Freins à la réalisation

- Faire un inventaire des jardins sur l'espace privé
- Crainte du compostage à cause des rats



Indicateurs

- Retour des participants aux événements proposés
- Nombre de jardins écoresponsables et jardins de la commune
- Compter les composteurs sur la commune



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Education de qualité
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DE LA FLORE ET AUGMENTATION DE LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS L'ESPACE PUBLIC



Fiche action 3.7

METTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Descriptif de l'action

Pour inclure le thème du développement durable dans la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants en mairie, voici quelques idées qui pourraient être intégrées dans l'événement :

- Utiliser le thème de la durabilité comme ligne directrice de la cérémonie.
- Présenter la ville comme une collectivité engagée dans la transition écologique et le respect de l'environnement,
- Encourager les nouveaux arrivants à adopter des pratiques écoresponsables dans leur vie quotidienne

Encourager la mobilité douce

- Profiter de l'événement pour promouvoir les moyens de transport durables :
 - Présenter le réseau de pistes cyclables de la ville et les services de vélos en libre-service.
 - Encourager l'utilisation des transports en commun avec des réductions
 - Sensibiliser à la marche à pied pour les trajets courts et proposer des itinéraires de balades.

Mise en avant d'initiatives locales durables

- Valoriser les associations, entreprises ou commerces locaux qui s'inscrivent dans une démarche durable (bio, circuits courts, zéro déchet) et encourager les nouveaux arrivants à les découvrir.
- Présenter des projets citoyens innovants, comme les jardins partagés, les plateformes de covoiturage ou de troc.

Réduire l'empreinte écologique de la cérémonie

- Organiser une cérémonie éco-responsable en réduisant son empreinte carbone



Enjeux

Social : création de lien

Environnement : échanges et porteur de valeur pour la préservation de l'environnement



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : Vert le Jardin, Serre partagée de Kerlaouena

Public cible : Les nouveaux habitants



Echéancier / coût

- Court terme possible



Atouts à la réalisation

- Véhiculer une image positive de la commune
- Envoyer un signal fort pour s'assurer que l'environnement occupe une place centrale dans les politiques publiques de la ville



Indicateurs

- Retour des nouveaux habitants (questionnaires)



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DE LA FLORE ET AUGMENTATION DE LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS L'ESPACE PUBLIC



Fiche action 3.8

DÉVELOPPEMENT DES JARDINS PARTAGÉS ET FAMILIAUX



Descriptif de l'action

L'émergence et le développement des jardins familiaux et partagés constituent une réponse précieuse aux défis contemporains auxquels font face nos communautés.

Ces espaces verts offrent bien plus que des parcelles de terre : ils sont les creusets de la convivialité, de la durabilité et de la résilience locale. En favorisant la culture alimentaire à petite échelle, ils contribuent à la sécurité alimentaire des habitants tout en promouvant une alimentation saine et équilibrée.

De plus, ces jardins jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité urbaine, en offrant un refuge pour une multitude d'espèces végétales et animales. Leur impact va au-delà de l'environnement : en encourageant la cohésion sociale, le partage des savoirs et des récoltes, ils tissent des liens solides au sein de la communauté. Ainsi, le développement des jardins familiaux et partagés représente une opportunité unique pour les municipalités de favoriser le bien-être collectif, la résilience écologique et le vivre-ensemble harmonieux au cœur de nos villes et de nos villages.

Il est important de :

- Repérer les parcelles viables proches des collectifs (se rapprocher des bailleurs si besoin);
- Donner de la visibilité à ces jardins;
- Travailler sur des lieux de mixité jardins partagés / jardins familiaux (en suivant l'exemple de Brest).



Enjeux

Economique : possibilité d'avoir accès à bas coût à une nourriture de qualité

Social : accès à l'alimentation bio, sécurité alimentaire, renforcement des liens sociaux

Environnement : refuges pour la biodiversité



Atouts à la réalisation

- Projets qui jouissent d'une bonne image et d'une bonne visibilité
- Utilisation de l'espace du jardin de Kerzincuff et l'expérience des jardins familiaux de la rue Broussais



Freins à la réalisation

- Manque de foncier
- Il faut avoir des porteurs de projets motivés et pérennes pour que le projet soit viable



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Métropole, Centre Jacolot, Vert le Jardin, bailleurs sociaux

Public cible : Les personnes en situation de précarité / les publics isolés



Indicateurs

- Nombre de jardins créés et de participants
- Nombre de personnes qui attendent sur la liste des jardins familiaux



Echéancier / coût

- Moyen terme
- Investissement : foncier à acquérir et/ou à aménager
- Fonctionnement : entretien des abords
- Permis de végétaliser PCV



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Pas de pauvreté
- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Consommation et production responsables
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DE LA FLORE ET AUGMENTATION DE LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS L'ESPACE PUBLIC



Fiche action 3.9

VÉGÉTALISATION DES ESPACES URBAIN POUR S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES: CRÉATION D'ILOTS DE FRAÎCHEUR ET LUTTE CONTRE L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS



Descriptif de l'action

La végétalisation de l'espace public en milieu urbain revêt une importance cruciale dans notre adaptation aux changements climatiques. Alors que les effets du réchauffement planétaire se font de plus en plus ressentir, les villes sont confrontées à des défis majeurs tels que les vagues de chaleur, les inondations et la pollution atmosphérique.

Dans ce contexte, les espaces verts urbains jouent un rôle vital dans la création de microclimats plus agréables, dans la régulation thermique et dans la protection contre les phénomènes météorologiques extrêmes.

En plus de fournir de l'ombre et de rafraîchir l'air, la végétation absorbe le dioxyde de carbone, purifie l'atmosphère et favorise la biodiversité en milieu urbain.

De plus, les espaces verts publics offrent des lieux de rencontre, de détente et de ressourcement, essentiels pour le bien-être physique et mental des citoyens.

Ainsi, investir dans la végétalisation de nos villes est non seulement une mesure stratégique pour atténuer les effets du changement climatique, mais aussi un moyen de créer des environnements urbains plus durables, résilients et agréables à vivre pour les générations futures.

Des pistes de travail :

- Retravailler les cours d'école avec des arbres et des sols plus perméables : cela favorise également les usages et la mixité filles/garçons;
- Travailler les espaces fortement minéralisés autour des bâtiments communaux (Astrolabe, mairie, marché) en plantant des arbres;
- Dans le cadre de la révision du PLUi, exiger un taux d'espaces perméables plus important sur les parcelles, et proposer des mesures incitatives à la perméabilité de ces sols.



Enjeux

Economique : limiter l'utilisation des systèmes de climatisation

Social : bien-être en ville, mieux résister à la chaleur

Environnement : lutter contre le réchauffement climatique en ville (îlots de chaleur), éviter le ruissellement et se prémunir contre les catastrophes naturelles



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : A rechercher

Public cible : Les habitants



Echéancier / coût

- A long terme
- Investissement : à intégrer dans les opérations d'aménagement
- Fonctionnement : entretien



Atouts à la réalisation

- Importante démarche pour permettre de rendre les centres villes vivables
- En Finistère, nous sommes encore préservés et les adaptations peuvent se faire à moyen terme.



Freins à la réalisation

- Nos centres villes sont aujourd'hui très urbanisés et très minéraux
- Les principaux îlots de chaleurs se situent dans des espaces privés
- Coût important
- Entretien de la végétation, racines



Indicateurs

- Températures relevées
- Questionnaires habitants



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Eau propre et assainissement
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques
- Vie aquatique
- Vie terrestre
- Protection des insectes

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DE LA FLORE ET AUGMENTATION DE LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS L'ESPACE PUBLIC



Fiche action 3.10

GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (FLORE)



Descriptif de l'action

La gestion des plantes exotiques envahissantes constitue un enjeu majeur dans la préservation de la biodiversité locale et la protection de nos écosystèmes fragiles.

En effet, ces espèces introduites par l'homme peuvent avoir des effets dévastateurs pour notre environnement en colonisant rapidement les habitats naturels et en évinçant les espèces indigènes.

Face à cette menace, il convient de participer activement à la mise en place de stratégies de gestion efficaces. Cela implique notamment l'identification des plantes exotiques envahissantes présentes dans notre territoire, la surveillance régulière de leur propagation et la mise en œuvre de mesures de contrôle adaptées.

Nous sommes conscients que la gestion des plantes exotiques envahissantes nécessite une approche collaborative et coordonnée. C'est pourquoi nous travaillons en partenariat avec les acteurs locaux, institutionnels et associatifs pour élaborer des plans d'actions concrets et durables.

Brest métropole a publié plusieurs plaquettes de sensibilisation sur les plantes invasives.

Les agents de la Ville sont formés et sensibilisés (réseau DEPHY...)

Pour une gestion efficace des plantes exotiques et invasives, les communes peuvent adopter plusieurs stratégies :

- Élaboration de plans de gestion : un plan de gestion détaillé permet d'identifier les espèces cibles, de définir les méthodes de contrôle et d'établir un calendrier d'actions;
- Collaborations et partenariats : travailler en collaboration avec d'autres communes, des institutions de recherche, des associations environnementales et des citoyens facilite le partage des connaissances et des ressources;
- Utilisation de technologies modernes : l'utilisation de technologies comme la télédétection, les systèmes d'informations géographiques (SIG), et les bases de données en ligne peut améliorer la surveillance et la gestion des espèces invasives.



Enjeux

Social : éduquer la population locale, les jardiniers, et les professionnels des espaces verts sur les risques associés aux plantes exotiques et invasives est crucial pour prévenir leur introduction et leur propagation

Environnement : après l'élimination des espèces invasives, il est souvent nécessaire de restaurer les habitats naturels en replantant des espèces indigènes et en surveillant la régénération de l'écosystème



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : institutions de recherche, associations environnementales et citoyens qui partagent des connaissances et des ressources, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) / FREDON Bretagne programme SORE / IEVI

Public cible : Les habitants, les entreprises...



Echéancier / coût

- C'est déjà une préoccupation sur les espaces communaux et métropolitains. Un plan de gestion commun devrait faire l'objet de l'implication de tous.
- Investissement : restauration des écosystèmes, communication
- Fonctionnement : campagnes d'éradication



Atouts à la réalisation

- Vigilance accrue des habitants initiés et des agents formés quant à la prolifération des espèces invasives.



Freins à la réalisation

- La maîtrise n'est pas communale en totalité et nous dépendons en grande partie d'autres personnes publiques ou privées (SNCF, particuliers...)
- La prolifération est telle que la prise en compte et le traitement doivent être partagés pour que ces plantes puissent être éradiquées
- Certaines espèces sont tellement implantées que la stratégie de gestion consiste principalement à limiter sa prolifération voire à comment « vivre avec »
- Certaines espèces invasives sont encore en vente libre en jardinerie



Indicateurs

- Nombre de zones à traiter et surfaces cumulées
- Croissance ou décroissance des zones à traiter



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques
- Vie aquatique
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DE LA FLORE ET AUGMENTATION DE LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS L'ESPACE PUBLIC



Fiche action 3.11

PRÉSERVATION DES HAIES ET DES TALUS



Descriptif de l'action

La préservation des talus et haies en milieu urbain revêt une importance cruciale pour le maintien de la biodiversité et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Ces éléments naturels, souvent perçus comme de simples éléments de décor, jouent en réalité un rôle essentiel dans la régulation de l'écosystème urbain. Ils offrent des habitats et des corridors écologiques indispensables pour de nombreuses espèces animales et végétales, favorisant ainsi la biodiversité en milieu urbain.

De plus, les talus et haies contribuent à la réduction des nuisances sonores, à la gestion des eaux pluviales en limitant les risques d'inondation, et à la purification de l'air en capturant les particules polluantes.

En agissant comme des barrières naturelles, ils aident également à maintenir la stabilité des sols et à prévenir l'érosion. Ainsi, la préservation et l'entretien de ces éléments paysagers sont essentiels pour créer des villes plus durables et résilientes, offrant aux habitants un environnement plus sain et agréable à vivre.

Une manière de préserver les haies et les talus serait d'inscrire une obligation dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), de maintenir ou de créer des talus et haies en limites séparatives:

- Faire un inventaire des espèces;
- Faire un inventaire des talus;
- Faire un inventaire de la valeur des talus;
- Avoir différentes essences par haies;
- Signaler les talus en danger ou arasés.

Une communication sur l'importance des haies et des talus peut également être faite.



Enjeux

Economique : éviter les catastrophes naturelles et les coûts engendrés par celles-ci

Social : isolation phonique entre voisins si largeur importante

Environnement : lieu de développement et de maintien de la biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : Bretagne Vivante, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Public cible : Les habitants



Echéancier / coût

- Moyen terme (dans le cadre de la révision du PLUi)
- Intégrer le coût d'une création ou restauration de talus



Atouts à la réalisation

- Gros gain en thème de biodiversité
- Période de révision du PLUi à venir prochainement



Freins à la réalisation

- Beaucoup de particuliers souhaitent la mise en place de murs et claustras
- Perte de terrain et entretien régulier ensuite



Indicateurs

- Développement et comptage des espèces
- Linéaire cumulé de talus / haies sur la commune



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Eau propre et assainissement
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques
- Vie aquatique
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DE LA FLORE ET AUGMENTATION DE LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS L'ESPACE PUBLIC



Fiche action 3.12

CRÉATION D'UNE CARTE DÉTAILLÉE POUR RÉPERTORIER LES ESPACES VERTS, HAIES ET ARBRES REMARQUABLES



Descriptif de l'action

La création d'une carte détaillée des espaces verts, incluant les arbres remarquables et les espaces protégés, représente un projet ambitieux et essentiel pour la gestion environnementale et l'aménagement urbain. Cette initiative vise à identifier, documenter et valoriser les zones de verdure dans un contexte urbain ou périurbain, mettant en lumière leur rôle crucial dans la qualité de vie des habitants et la préservation de la biodiversité.

Les espaces verts urbains, tels que les parcs, jardins publics et autres zones végétalisées sont des éléments clés du paysage urbain. Ils offrent des refuges pour la faune, des lieux de loisirs pour les citoyens, et jouent un rôle vital dans la régulation du climat local en réduisant les îlots de chaleur. Par ailleurs, les arbres remarquables, souvent centenaires, sont des témoins vivants de l'histoire naturelle et culturelle d'un territoire. Leur conservation est donc essentielle pour maintenir la richesse écologique et le patrimoine paysager.

Les espaces protégés, quant à eux, sont des zones spécifiquement désignées pour la conservation de la nature. Ils peuvent notamment inclure des zones Natura 2000 et autres sites d'intérêt écologique. Leur identification précise sur une carte permet non seulement de protéger ces zones de toute forme de dégradation, mais aussi de sensibiliser le public à l'importance de leur conservation.

La réalisation de cette carte repose sur une méthodologie rigoureuse, combinant des techniques de cartographie, de collecte de données de terrain et d'analyse géospatiale. L'utilisation de technologies modernes telles que les systèmes d'informations géographiques (SIG) permet de produire des cartes interactives et précises, accessibles à divers publics, des gestionnaires de la ville aux citoyens curieux de mieux connaître leur environnement.



Enjeux

Economique : standardiser les interventions

Social : prendre conscience des richesses environnementales en terme de végétation de la commune

Environnement : identifier les espaces et arbres remarquables pour permettre une meilleure préservation



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole

Partenaires éventuels : Associations pour l'environnement, naturalistes, botanistes...

Public cible : Les habitants, services de la ville



Echéancier / coût

- Moyen terme



Atouts à la réalisation

- Opportunité de communiquer sur des espèces remarquables
- Système d'Informations Géographiques métropolitain existant (données PLUi recensées)



Freins à la réalisation

- Certains espaces et arbres à préserver sont dans des parcelles privées. Besoin de communiquer et de faire comprendre la démarche



Indicateurs

- Nombre d'arbres répertoriés
- Pourcentage de haies et espaces protégés



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

PRÉSERVATION DE LA FLORE ET AUGMENTATION DE LA PLACE DU VÉGÉTAL DANS L'ESPACE PUBLIC



Fiche action 3.13

PLANTATION DES ARBRES DANS L'ESPACE PUBLIC : PRÉCONISER LES ESPÈCES LOCALES ET ÉVITER LES ESPÈCES INVASIVES, REBOISER LES ESPACES POSSIBLES



Descriptif de l'action

La plantation d'arbres et de fruitiers dans l'espace public représente une initiative à fort impact environnemental, social et économique. Les arbres et les fruitiers apportent de nombreux avantages, allant de l'amélioration de la qualité de l'air à la création d'espaces de loisirs, en passant par la promotion de la biodiversité et le renforcement de la résilience urbaine face au changement climatique. En intégrant ces plantations dans nos villes et villages, nous pouvons créer des environnements plus sains, plus durables et plus agréables pour tous.

Importance de planter ou replanter des espèces locales. Brest Métropole et le Département disposent d'inventaires d'espèces « locales » sous forme de fascicules disponibles gratuitement.

Importance de laisser ces fascicules à disposition aux particuliers pour prioriser et recenser les espèces à privilégier. Informations sur le site internet de la Ville.



Enjeux

Economique : les arbres fruitiers, en particulier, fournissent des fruits frais et nutritifs accessibles à tous. Cela peut encourager une alimentation saine et renforcer la sécurité alimentaire, tout en favorisant des pratiques agricoles urbaines durables

Social : les espaces verts sont associés à une meilleure santé mentale et physique. Ils offrent des lieux de détente, de loisirs et de socialisation, tout en encourageant les activités physiques telles que la marche et le jardinage

Environnement : les arbres et les fruitiers créent des habitats pour de nombreuses espèces de plantes, d'insectes, d'oiseaux et d'autres animaux. Ils favorisent la diversité écologique et contribuent à la résilience des écosystèmes locaux



Acteurs

Pilotage : Ville et Métropole suivant le lieu

Public cible : Les habitants

Co-financeurs possible : Département et Métropole



Echéancier / coût

- En partie réalisée lors des renouvellements des plantations.
- A développer pour les fruitiers
- Investissement : coût des arbres à définir dans des programmes
- Fonctionnement : entretien



Atouts à la réalisation

- Grande attente de la population de ce programme



Freins à la réalisation

- Espèces exotiques voire invasives encore en vente en jardinerie



Indicateurs

- Carte et nombre des arbres plantés



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Education de qualité
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

ÉDUCUER AU RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ



Fiche action 3.14

MISE EN PLACE D' ACTIONS DE SENSIBILISATION AVEC LES ASSOCIATIONS SPÉCIALISTES



Descriptif de l'action

Dans le cadre de la protection de la biodiversité et la préservation de notre environnement local, les membres d'Ekolab souhaitent que la ville s'associe à des organisations spécialisées (ex : la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et Bretagne Vivante). Le but est la mise en place d'actions concrètes et éducatives visant à sensibiliser et à impliquer la communauté dans la conservation de la faune et de la flore locales.

Parmi ces initiatives, un exemple de programme est le comptage des oiseaux. Ce projet, réalisé en collaboration avec nos partenaires experts, permettra non seulement de mieux comprendre la diversité et la répartition des espèces aviaires dans notre région, mais aussi d'engager les citoyens dans une démarche participative et scientifique. Grâce à ces actions concertées, nous espérons contribuer activement à la sauvegarde des espèces locales et à l'éducation environnementale de nos concitoyens.



Enjeux

Social : partager la culture développement durable et l'enrichir. Sensibiliser aux enjeux du maintien de la diversité

Environnement : participer aux programmes nationaux et régionaux



Atouts à la réalisation

- De nombreux programmes existent et sont soutenus par des associations de bénévoles passionnés



Freins à la réalisation

- Toucher un public large et non initié sur ces actions



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations impliquées dans l'environnement (LPO, Bretagne Vivante...)

Public cible : Les habitants



Indicateurs

- Retours sur les actions menées
- Nombre d'actions menées dans ce domaine



Echéancier / coût

- En cours (LPO a réalisé le comptage des nids d'hirondelles)



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Ville et communauté durable
- Ville aquatique
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

ÉDUCER AU RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ



Fiche action 3.15

MISE EN PLACE ET DIFFUSION UN CALENDRIER ANNUEL D'ÉVÈNEMENTS EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT, LA BIODIVERSITÉ



Descriptif de l'action

Dans le but de promouvoir la sensibilisation et l'engagement des habitants en faveur de l'environnement et de la biodiversité, les membres d'Eko'lab souhaiteraient la mise en place et la diffusion d'un calendrier annuel d'événements. Ce calendrier regroupera les manifestations et initiatives ayant lieu à l'échelle communale, départementale, régionale et nationale.

En répertoriant ces événements, nous souhaitons offrir à tous les citoyens l'opportunité de participer activement à diverses actions environnementales, de s'informer sur les enjeux écologiques et de découvrir les efforts de conservation menés par différentes organisations et collectivités. Des ateliers pratiques aux conférences, en passant par les journées de nettoyage et les campagnes de sensibilisation, ce calendrier sera une ressource précieuse pour tous ceux qui souhaitent s'investir dans la protection de notre patrimoine naturel.

Ce calendrier pourrait être disponible sur le site internet de la ville et les événements rappelés dans le RKI ensuite toute l'année.



Enjeux

Social : partager la culture développement durable et enrichir cette culture partagée. Sensibiliser aux enjeux du maintien de la biodiversité

Environnement : mettre en relief les événements en lien avec l'environnement et les thèmes de la biodiversité



Atouts à la réalisation

- Les événements, journées à thèmes, conférences sont nombreux et le calendrier pourra donner plus de visibilité



Freins à la réalisation

- Toucher un public large et non initié sur ces actions



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Association, ministères, préfecture...

Public cible : Les habitants



Indicateurs

- Taux de participation aux événements



Echéancier / coût

- Moyen terme



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Ville et communauté durable
- Ville aquatique
- Vie terrestre

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ



Objectif

ÉDUCER AU RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ



Fiche action 3.16

IDENTIFICATION DES ENDROITS OU CRÉATION DES ESPACES VERTS REMARQUABLES ET FAIRE DE CES ESPACES DES SUPPORTS D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION. (IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LA GESTION DE CES ESPACES)



Descriptif de l'action

Dans le cadre de leur engagement en faveur de l'environnement et de l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens, les membres d'Eko'lab souhaitent lancer une initiative visant à identifier des lieux au Relecq-Kerhuon où créer des espaces verts remarquables. Ces nouveaux espaces seront non seulement des oasis de verdure au cœur de notre commune, mais aussi des supports d'information et d'éducation pour tous.

La participation active des habitants est essentielle pour le succès et la durabilité de ce projet. C'est pourquoi il faut inviter tous les habitants à s'impliquer dans la gestion et l'entretien de ces espaces verts. Ensemble, l'idée est d'embellir notre commune, mais aussi sensibiliser la population aux enjeux écologiques et à la biodiversité.

Ces espaces verts seront conçus pour être des lieux d'apprentissage et de rencontre, où des panneaux informatifs et des ateliers pédagogiques permettront à chacun de mieux comprendre la richesse de notre environnement naturel et l'importance de sa préservation. Rejoignez-nous dans cette démarche collective et contribuez à faire du Relecq-Kerhuon un exemple de communauté engagée pour un avenir plus vert et durable.



Enjeux

Economique : possibilité de mettre en place des vergers ou des jardins partagés sur ces espaces

Social : partager la culture développement durable et enrichir cette culture partagée. Sensibiliser aux enjeux du maintien de la diversité

Environnement : faire du Relecq-Kerhuon un exemple de communauté engagée pour un avenir plus vert et durable



Atouts à la réalisation

- Les habitants souhaitent des îlots de verdure en ville et ces projets jouissent d'une adhésion de l'ensemble de la population



Freins à la réalisation

- Trouver des associations ou groupements d'habitants pour faire vivre ces espaces



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations, habitants, Centre Jacolot

Public cible : Les habitants



Indicateurs

- Retour habitants sur les espaces créés
- Occupation et investissement de ces espaces par les habitants



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien être
- Ville et communauté durable
- Vie terrestre



Echéancier / coût

- En partie réalisé : Jardins de Kerzincuff, Parc de Camfrou

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ

PROPOSITIONS NE NÉCESSITANT PAS DE FICHES ACTIONS

Proposition	Commentaire
Création des bassins de rétention, des zones humides	Projet à mener par la Métropole et Eau du Ponant
Préconiser haies, interdire des panneaux plastiques, rendre certains terrains non constructibles et inciter les modifications des espaces privés (plus de végétaux et moins de béton)	Dans le cadre de la révision du PLUi Pas de disposition réglementaire pour l'exiger aujourd'hui
Végétalisation des murs en parpaings	Dans le cadre de la révision du PLUi Pas de disposition réglementaire pour l'exiger aujourd'hui
Mettre à disposition un broyeur pour mutualiser et favoriser le paillage : permanence dans les quartiers d'un agent communal	Réalisé par la Métropole
Faire respecter la législation sur les arbres	Hors compétence
Prendre en compte la chaîne alimentaire (diversité des espèces animales et végétales)	Fait dans le cadre de formation d'agents de la Ville et via les communications métropolitaines
Mettre en place un suivi de qualité de l'eau	Réalisé par Eau du Ponant et Brest métropole

LA PRÉSERVATION ET/OU LE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ

PROPOSITIONS NON RETENUES

Proposition	Commentaire
Créer un plan de gestion de la biodiversité sur la commune	Convention avec une association
Ne plus artificialiser une seule zone sur le foncier appartenant à la commune	Non préconisé
Mettre en place des capteurs d'air pour suivre la qualité de l'air	Zone à faibles émissions : exploitation des données
Inciter les habitants à partager leurs observations sur les réseaux sociaux	Fait par des particuliers et des associations
Supprimer toutes les publicités visuelles	Pas compétent
Organiser des réunions d'information sur le compostage	Fait par la Métropole
Création des Trames Vertes et Bleues	Dans le cadre de la révision du PLUi
Ne plus abattre des arbres (sauf danger et arbres malades)	Cadre réglementaire restrictif
Créer de nouveaux espaces naturels et de nouvelles coulées vertes publiques ou privées	Pas de foncier disponible

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

SENSIBILISER LES PARTICULIERS



Fiche action 4.1

INSTALLATION DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES POUR EXPLIQUER LES LIEUX ET LES ACTIONS REMARQUABLES EN ENVIRONNEMENT



Descriptif de l'action

Les membres d'EKO'LAB, engagée dans la promotion du développement durable et la préservation de l'environnement, propose d'installer des panneaux éducatifs et pédagogiques à divers emplacements stratégiques. Ces panneaux, placés près des bacs à marée, composteurs, et autres lieux d'initiatives écologiques, joueront un rôle crucial dans l'éducation des citoyens et la valorisation des actions remarquables en matière d'environnement. Voici pourquoi cette démarche est d'une importance capitale:

- Sensibilisation continue : les panneaux éducatifs offrent une opportunité de sensibilisation permanente. Contrairement aux événements ponctuels, ils fournissent une information accessible à tout moment, permettant aux citoyens d'en apprendre davantage sur les initiatives écologiques locales lors de leurs déplacements quotidiens;
- Éducation et information : ces panneaux fourniront des explications claires et concises sur les différentes actions mises en place, comme le fonctionnement des bacs à marée pour la collecte des déchets marins ou l'importance du compostage pour la réduction des déchets organiques. En comprenant le pourquoi et le comment de ces initiatives, les citoyens seront plus enclins à participer activement;
- Promotion des bonnes pratiques : en indiquant des messages tels que "Ici commence la mer – Ne jetez rien", les panneaux rappelleront constamment aux habitants l'impact de leurs gestes sur l'environnement. Ils encourageront les comportements responsables, comme éviter de jeter des déchets dans les caniveaux qui se déversent directement dans la mer;
- Valorisation des initiatives locales : les panneaux permettront de mettre en lumière les efforts de la ville et des citoyens en matière de développement durable. Ils serviront à valoriser les projets locaux, renforçant ainsi le sentiment de fierté et d'appartenance à une communauté engagée;
- Outil pédagogique pour les jeunes : ces installations constituent également un excellent support pédagogique pour les écoles et les familles. Les enfants et les jeunes pourront ainsi découvrir et comprendre les enjeux environnementaux de manière concrète et visuelle, ce qui est essentiel pour l'éducation à long terme;
- Encouragement à l'engagement citoyen : en expliquant les actions en cours et leurs bénéfiques, les panneaux inciteront les citoyens à s'impliquer davantage. Ils pourront ainsi motiver les habitants à participer à des initiatives écologiques locales, comme les opérations de nettoyage ou les programmes de compostage collectif;
- Impact visuel et médiatique : les panneaux éducatifs apportent une visibilité supplémentaire aux actions de la ville. Ils constituent également un point d'intérêt pour les visiteurs et les touristes, qui peuvent ainsi découvrir les engagements environnementaux du Relecq-Kerhuon et s'en inspirer.



Enjeux

Social : cohésion autour des enjeux environnement des gestes à promouvoir en matière d'environnement

Environnement : développer une culture et des pratiques environnementales dans les comportements quotidiens des habitants



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations du domaine de l'environnement, Métropole

Public cible : Les habitants



Echéancier / coût

- Moyen terme
- Fait autour de l'Anse



Freins à la réalisation

- Dégradation possible des panneaux
- Trouver des manières efficaces de communication visuelle



Atouts à la réalisation

- Projet fédérateur et engageant
- Actions/critères durables



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Education de qualité
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques



Indicateurs

- Retour des habitants
- Nombre de panneaux installés

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

SENSIBILISER LES PARTICULIERS



Fiche action 4.2

PROPOSITION D' ACTIONS EN FAVEUR DE L' ENVIRONNEMENT DANS D' AUTRES ÉVÈNEMENTS POUR TOUCHER PLUS DE MONDE



Descriptif de l'action

Dans un monde de plus en plus conscient des défis environnementaux, il est crucial que les collectivités locales jouent un rôle actif dans la promotion du développement durable. Pour la ville du Relecq-Kerhuon, intégrer des actions et initiatives en faveur de l'environnement dans les événements et animations proposés afin de sensibiliser un public plus large et diversifié. Voici pourquoi cette approche est essentielle :

- Accroître la sensibilisation et l'engagement : en intégrant des thèmes environnementaux dans des événements populaires, la ville peut toucher des personnes qui ne participeraient pas forcément à des conférences ou ateliers spécifiques sur le développement durable. Cela permet de diffuser les messages écologiques de manière plus inclusive et accessible;
- Éducation ludique et interactive : les événements et animations offrent une opportunité unique de présenter des concepts environnementaux de manière ludique et interactive. Par exemple, des ateliers de compostage ou des stands de recyclage lors des animations peuvent rendre l'apprentissage plus attrayant et engageant pour toutes les tranches d'âge;
- Inspiration par l'exemple : lors des événements, démontrer des pratiques écologiques, comme l'utilisation de matériaux recyclables ou l'organisation d'activités sans déchets, peut inspirer les participants à adopter ces habitudes dans leur vie quotidienne. Voir des initiatives en action renforce l'idée que chacun peut contribuer à la protection de l'environnement;
- Visibilité et communication : en intégrant des actions écologiques dans les événements municipaux, la ville montre son engagement envers le développement durable de manière visible et proactive. Cela contribue à renforcer l'image de la ville comme une collectivité innovante et responsable, attirant ainsi l'attention et la participation des médias et des citoyens;
- Impact à long terme : les événements récurrents avec une composante écologique peuvent avoir un impact durable en ancrant des comportements respectueux de l'environnement dans les habitudes des habitants. Chaque événement est une occasion de rappeler et de réaffirmer l'importance des gestes quotidiens pour la planète.



Enjeux

Social : favorise un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective

Environnement : ancre des comportements respectueux de l'environnement dans les habitudes des habitants



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations dans le domaines de l'environnement

Public cible : Les habitants qui participent aux animations



Echéancier / coût

- Fait et toujours en cours



Freins à la réalisation

- Trouver des animations et des animateurs qui arriveront à capter et à captiver un public non initié



Atouts à la réalisation

- Le public permet de diffuser les messages
- Nombreux thèmes et associations à mettre en avant sur ces thématiques
- Choisir des moments clés dans l'année (fête de la nature, semaine européenne du développement durable)



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Education de qualité
- Ville et communauté durable
- Lutte contre les changements climatiques



Indicateurs

- A mettre en place suivant les animations retenues

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

SENSIBILISER LES PARTICULIERS



Fiche action 4.3

PROPOSITION D'UN CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LES THÈMES ENVIRONNEMENTAUX :
LE CYCLE DE L'EAU, LE RECYCLAGE, LE COMPOSTAGE, ETC



Descriptif de l'action

Face aux défis écologiques contemporains, il est impératif de renforcer la sensibilisation et l'engagement des citoyens en matière de développement durable. C'est dans cette optique que la ville du Relecq-Kerhuon propose un cycle de conférences dédié à la sensibilisation environnementale. Cette initiative vise à informer et éduquer les habitants sur des thématiques cruciales telles que le cycle de l'eau, le compostage, le recyclage, et la préservation des eaux et rivières par exemple.

L'importance de ce cycle de conférences réside dans la nécessité de créer une prise de conscience collective et individuelle des enjeux environnementaux. En effet, chaque action, même à petite échelle, contribue à la préservation de notre planète. Voici quelques raisons essentielles qui justifient la mise en place de ces conférences :

- **Éducation et conscience écologiques** : en fournissant des informations précises et pratiques sur des sujets comme le cycle de l'eau ou le compostage, les conférences permettront aux citoyens de mieux comprendre l'impact de leurs actions quotidiennes sur l'environnement;
- **Promotion de pratiques durables** : le recyclage et le compostage sont des pratiques essentielles pour réduire les déchets et promouvoir une économie circulaire. Les conférences offriront des conseils pratiques et des astuces pour intégrer ces pratiques dans la vie quotidienne des habitants;
- **Préservation des ressources naturelles** : les conférences sur la préservation des eaux et rivières sensibiliseront les participants à l'importance de protéger ces ressources vitales. Elles fourniront également des stratégies pour prévenir la pollution et favoriser la conservation;
- **Engagement Communautaire** : en comprenant mieux les enjeux environnementaux, les citoyens seront plus enclins à adopter des comportements responsables et à participer activement aux initiatives locales de développement durable.



Enjeux

Social : ces événements serviront de plateforme pour rassembler la communauté autour de valeurs communes et de projets locaux. Ils permettront de renforcer les liens sociaux et de favoriser une culture de l'entraide et du respect de l'environnement

Environnement : développer une culture environnementale



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations, Métropole, Ener'gence, Agence de l'eau, Centre Jacolot et Médiathèque François Mitterrand

Public cible : Les habitants



Echéancier / coût

- Actions réalisées par la Médiathèque François Mitterrand



Freins à la réalisation

- Aller chercher les publics non initiés et non investis dans ces problématiques



Atouts à la réalisation

- Permet les échanges et la création d'une culture commune pour monter des projets ambitieux en concertation.
- Avoir une bonne communication en amont
- Des associations en proposent déjà



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Education de qualité
- Ville et communauté durable



Indicateurs

- Nombre de personnes présentes aux conférences

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

SENSIBILISER LES PARTICULIERS



Fiche action 4.4

MIEUX COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS, PROJETS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Descriptif de l'action

Face aux enjeux environnementaux croissants et à la nécessité de promouvoir un développement durable, la Ville du Relecq-Kerhuon doit s'engager résolument dans une démarche proactive et innovante. Afin de valoriser ses initiatives et sensibiliser la population aux projets en cours, les membres d'EKO'LAB souhaitent que la municipalité mette en place une série d'actions visant à améliorer la communication autour de ses efforts en matière d'environnement et de développement durable.

Cette initiative stratégique aura pour objectif de rendre les actions de la ville plus visibles et compréhensibles pour tous les citoyens, de favoriser leur implication et de renforcer la transparence des démarches engagées. En adoptant des moyens de communication modernes et interactifs, la Ville du Relecq-Kerhuon pourrait alors créer un véritable dialogue avec ses habitants, permettant ainsi à chacun de mieux appréhender les enjeux environnementaux et de participer activement à la préservation du cadre de vie des habitants.

Dans cette optique, plusieurs axes de communication seront développés, incluant des campagnes d'information, des événements participatifs, des supports éducatifs, ainsi qu'une présence renforcée sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques. Grâce à cette série d'actions, chaque citoyen devient un acteur clé du changement, engagé dans une démarche collective pour un avenir plus durable et respectueux de l'environnement.

Voici quelques actions de communication proposées :

- Mettre en place une boîte à idées pour les questions environnementales (site mairie ou réseaux sociaux);
- Développer une page environnement sur le site de la mairie ;
- Assurer le relai vers d'autres sites : métropole, ADEME, Emergence, Ministère en charge de l'Environnement, associations...;
- Inclure chaque semaine un encart environnemental dans le RKI
- Diffuser des messages éducatifs (sol, réseaux sociaux...);
- Pop-up éducatif : « savez-vous ? » ou conseils pour la biodiversité
- Identifier une personne ressource pour la diffusion de la communication environnement;
- Avoir une communication positive sur l'écologie;
- Informer / valoriser les actions conduites dans la commune et sur les chantiers de la ville;
- Faire connaître les lieux naturels de la commune;
- Offrir aux habitants de la commune la possibilité de poser des questions sur des sujets environnementaux (par exemple : le compostage, comment fait-on ?);
- Rappeler le fonctionnement d'un réseau d'eaux usées / réseau d'eaux pluviales



Enjeux

Social : ces événements serviront de plateforme pour rassembler la communauté autour de valeurs communes et de projets locaux. Ils permettront de renforcer les liens sociaux et de favoriser une culture de l'entraide et du respect de l'environnement

Environnement : faire, montrer, créer une culture commune

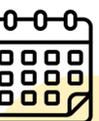


Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations, Métropole, Emergence

Public cible : Les habitants



Echéancier / coût

- Court terme



Freins à la réalisation

- Aller chercher les publics non initiés et non investis dans ces problématiques
- Avoir une communication positive



Atouts à la réalisation

- Permet les échanges et la création d'une culture commune pour monter des projets ambitieux en concertation
- Avoir une bonne communication en amont



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Education de qualité
- Ville et communauté durable



Indicateurs

- Nombre de personnes présentes aux actions

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU PLAN EDUCATIF LOCAL



Fiche action 4.5

INFORMATIONS VERS LES ENSEIGNANTS POUR FORMER LES ENFANTS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Descriptif de l'action

La formation des enseignants ne dépend pas des Collectivités Locales, mais quelques actions peuvent être proposées :

- Proposer des interventions « clés en main » pour les différents niveaux des cycles 1 à 3;
- Proposer un catalogue d'actions;
- Sonder les Enseignants en début d'année;
- Identifier les relais « délégués » dans les écoles;
- Travailler avec les enseignants pour proposer des "classes dehors" en maternelle, gain de santé pour les enfants.
- Création d'un catalogue d'offres de formations de développement durable.



Enjeux

Environnement : education aux enjeux environnementaux



Atouts à la réalisation

- Espaces verts pouvant accueillir des animations (Kerzincuff, Camfrout, MEJ...)



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Les enseignants Cycle 1 à 3

Public cible : Les élèves des cycles 1 à 3



Freins à la réalisation

- Les associations environnementales sont très souvent sollicitées par le milieu scolaire et ne peuvent répondre à toutes les demandes
- Pour les associations locales, obligation d'être agréées par l'Education Nationale pour intervenir en milieu scolaire



Echéancier / coût

- Par année scolaire : les écoles devraient être rencontrées en début d'année pour connaître les souhaits quant à une animation/sensibilisation environnementale / développement durable dans un parcours citoyen
- Fonctionnement
- Fait avec des actions comme Watty à l'école



Indicateurs

- Nombre d'ateliers mis en place
- Réponse favorable des classes aux propositions



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Education de qualité
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU PLAN EDUCATIF LOCAL



Fiche action 4.6

FORMATION DES ANIMATEURS AU NIVEAU DES TAP POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Descriptif de l'action

Mettre en œuvre des ateliers et animations sur les Temps d'Animations Périscolaires (TAP).

NB : Actions déjà mises en œuvre partiellement en périscolaire, en fonction des compétences spécifiques des agents.

Exemple d'action envisagée autour de l'alimentation : reportage "de la livraison à l'assiette en restauration scolaire", identification de relais « délégués » dans les écoles.



Enjeux

Environnement : éducation à l'environnement, transmission de « bonnes pratiques » auprès des enfants pris en charge



Atouts à la réalisation

- Bonne fréquentation des élèves des temps périscolaires
- Les enfants ont un « intérêt » assez naturel pour les actions en faveur de l'environnement
- Les questions environnementales sont assez fréquemment transversales et abordées dans les animations réalisées



Freins à la réalisation

- La durée des TAP ne permet pas des déplacements en dehors des écoles; nécessite des compétences des animateurs internes ou prises en charge des groupes par des acteurs se déplaçant sur site



Indicateurs

- Nombre d'ateliers organisés
- Participation des usagers



Acteurs

Pilotage : Ville (animateurs de la MEJ)

Partenaires éventuels : Brest métropole, associations

Public cible : Les élèves participant aux TAP



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Education de qualité
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



Echéancier / coût

- Court terme
- En partie déjà réalisé

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU PLAN EDUCATIF LOCAL



Fiche action 4.7

INTÉGRATION DU CONSEIL DES JEUNES DE LA VILLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE CERTAINES ACTIONS EKO'LAB



Descriptif de l'action

Le Conseil des Jeunes de la Ville (CJV) est une instance ouverte aux jeunes à partir de 10 ans, qui souhaitent s'investir sur leur territoire.

Le mandat d'une durée de 2 ans se fait sur la base du volontariat (pas d'élection).

Le CJV pourrait être sollicité pour avis sur les travaux émanant d'EKO'LAB.



Enjeux

Social : Participation du public jeune



Acteurs

Pilotage : Ville



Atouts à la réalisation

- Les jeunes investis semblent naturellement tournés vers les enjeux de l'environnement et leurs projets sont souvent dans les champs d'intervention de l'environnement et du développement durable



Freins à la réalisation

- Les jeunes sont mobilisés sur leurs propres projets



Echéancier / coût

- Les mandats du Conseil des Jeunes de la Ville (CJV) sont d'une durée de 2 ans.
- La commission environnementale existe
- Fonctionnement: budget propre du Conseil des Jeunes de la Ville (CJV)



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Education de qualité
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU PLAN EDUCATIF LOCAL



Fiche action 4.8

PROPOSITION DE VISITES AUX ÉCOLES : SPERNOT, TRIGLAZ BÂTIMENTS BIOSOURCÉS, ...



Descriptif de l'action

Visite de sites « acteurs » ou représentatifs des questions autour de l'environnement (Syndicat de Bassin de l'Elorn, Station météo Guipavas...).



Enjeux

Environnement : éducation à la protection de l'environnement et au développement durable



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations, entreprises

Public cible : Les élèves des cycles 1 à 3



Atouts à la réalisation

- Les visites sont des temps pratiques, présentant des aspects « concrets » et assimilables par le public enfant
- La MEJ pourrait être un lieu de visite et de sensibilisation
- Informations vers les écoles



Freins à la réalisation

- Les lieux proposés sont fortement saturés de demandes sur les temps scolaires et ne peuvent pas fréquemment répondre favorablement
- Nécessité de trouver des opérateurs moins sollicités (entreprises)
- Coût des déplacements vers les lieux (transport collectif)
- Quel mode d'attribution des visites dans les établissements ?



Indicateurs

- Nombre de visites



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Education de qualité
- Eau propre et assainissement
- Industrie, innovation et infrastructure
- Ville et communauté durable
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques
- Partenariats pour la réalisation des objectifs



Echéancier / coût

- Court terme : au moment de la rentrée

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

SENSIBILISER LES ASSOCIATIONS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Fiche action 4.9

PRODUCTION D'UN DOCUMENT, CHARTE POUR VALORISER LES COMPORTEMENTS VERTUEUX VIS-À-VIS DE L'ENVIRONNEMENT (UTILISATION DE L'EAU, RÉDUCTION D'ÉNERGIE, GESTION DES DÉCHETS, COVOITURAGE/TRANSPORT...) ET LES ASSORTIR À UN LABEL



Descriptif de l'action

Elaborer une charte dont les engagements sont atteignables par toutes les associations et qui reprennent les critères du dossier de subvention.

Dans un premier temps, un état des lieux des actions existantes réalisées par les associations sera réalisé.

La signature de la charte par les associations pourrait permettre l'attribution d'un 1er niveau de labellisation. Les autres niveaux seraient attribués en fonction d'autres critères (ex : Ya d'Ar Brezonegh ou Handiplage)

La charte engage l'association au respect des critères et le Label apporte une garantie.

Les associations doivent participer à l'élaboration de la charte et à la définition des critères pour chaque niveau de Label (grille auto évaluation + contrôle par agent de la ville ?)

Quid d'une charte pour tous ou bien une charte ciblée (ex : charte d'engagement lors de l'organisation d'un évènement (avant, pendant, après).



Enjeux

Environnement : fédérer les associations autour d'un engagement environnemental et inciter, sensibiliser les associations à la question environnementale



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations



Atouts à la réalisation

- Projet fédérateur et engageant
- Actions / critères durables



Freins à la réalisation

- Trouver des associations ou habitants volontaires pour la rédaction de la charte et des critères



Echéancier / coût

- Moyen terme : groupe de travail à constituer
- Coût de fonctionnement



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien-être
- Ville et communauté durable
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT



Objectif

SENSIBILISER LES ASSOCIATIONS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Fiche action 4.10

INTRODUCTION D'UN CRITÈRE ENVIRONNEMENTAL DANS LES DOSSIERS DE SUBVENTION



Descriptif de l'action

Dans le dossier de demande de subvention d'aujourd'hui il y a déjà quelques critères qui sont à étoffer. Ces derniers sont seulement déclaratifs.

Définir des critères valorisants, objectifs, imposés à toutes les associations ou dans un domaine, des critères mesurables (ex.: bloc de critères ou tableau de critères avec une attribution de points, liste non exhaustive, case vierge pour être complétée par l'association).

Des thématiques précises pourraient être définies pour que les associations expliquent ce qu'elles font.

Ces critères pourraient être associés à la charte et labellisation.

En amont, un état des lieux de l'existant doit être dressé pour savoir précisément ce que les associations font déjà.



Enjeux

Economique : bonus pour les associations

Social : valorisation des pratiques

Environnement : être plus vertueux



Acteurs

Pilotage : Ville

Partenaires éventuels : Associations



Atouts à la réalisation

- Inciter les associations à mener des actions vertueuses
- Renforcer l'engagement vis-vis de l'environnement



Freins à la réalisation

- Arbitrage à réaliser en fonction de ce que fait une association
- La mise en œuvre des critères peut être plus difficile pour les associations de petite taille



Indicateurs

- Montant des subventions bonus attribuées d'une année à l'autre



Echéancier / coût

- Réalisé en partie : critères adoptés lors du vote des subventions en septembre 2024



Finalités au regard des Objectifs de Développement Durable

- Bonne santé et bien être
- Ville et communauté durable
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT

PROPOSITIONS NE NÉCESSITANT PAS DE FICHES ACTIONS

Proposition	Commentaire
Développer des zones de dons et d'échanges	Boite à livres, actions réalisées par le Centre Jacolot
Créer un évènement autour du faire soi même	Actions réalisées par le Centre Jacolot, ateliers par la Médiathèque
Panneaux explicatifs sur équipements	Réalisé sur les bacs à marée, les composteurs, les sigles "Ici commence la mer"
Formation des personnels municipaux à la biodiversité, au changement des pratiques	Réalisé en interne
Chargé.e de mission transversal.e pour l'intégration de ces enjeux dans les pratiques professionnelles	Poste existant

L'ÉDUCATION DE CHACUN À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES QUI ONT UNE ACTION POSITIVE SUR L'ENVIRONNEMENT

PROPOSITIONS NON RETENUES

Proposition	Commentaire
Donner à voir, chantier participatif	Proposition peu développée
Mettre en valeur ce que font les enseignants avec leurs élèves dans le RKI ou sur les panneaux en bois dans les rues	Réalisé au sein des écoles
Ateliers parents-enfants	Réalisé par les associations, la Médiathèque François Mitterrand...

CONCLUSION



EKO'LAB reflète un travail en bonne intelligence des citoyennes et citoyens, élues et élus, toutes et tous impliqués collectivement dans une vision de la ville du Relecq-Kerhuon pour les années à venir. L'ensemble des propositions initiales ont fait l'objet d'une analyse technique par les services de la ville, puis ont donné lieu à des échanges entre les participantes et participants pour envisager leur mise en œuvre. Il s'agit maintenant de prioriser les actions et les planifier.

Pour les questions hors du champ d'action de la ville, celle-ci jouera pleinement son rôle de relais vers les différents opérateurs en charges des questions relatives à l'environnement et au développement durable."

Le livre blanc permet d'envisager un Relecq-Kerhuon en transition et d'apporter une meilleure connaissance des citoyennes et citoyens dans les différents domaines de compétences et de responsabilités.

L'initiative EKO'LAB ne s'arrête pas là... Des groupes de travail vont se former pour répondre à certaines actions d'envergure et un comité de suivi sera créé afin d'évaluer la mise en œuvre des actions et envisager l'émergence de nouveaux projets innovants. Ce comité aura pour objet :

- de synthétiser des propositions citoyennes;
- de réaliser un plan d'actions global pour la mise en œuvre des objectifs;
- de définir les perspectives et de faire un suivi de la démarche EKO'LAB.

Merci à tous les acteurs qui se sont engagés dans ce projet ambitieux et décisif pour notre territoire.